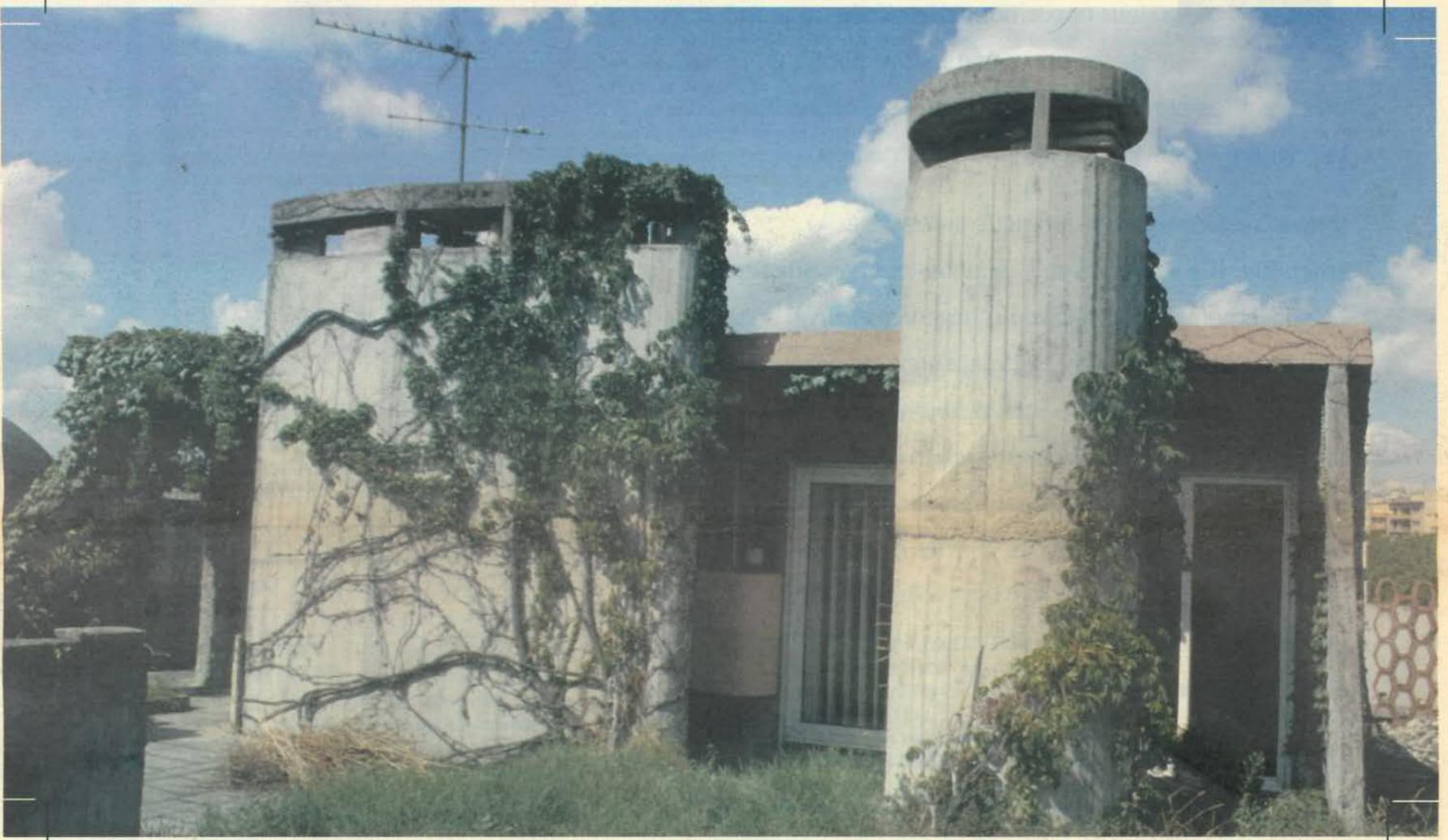


# PLAN LIBRE

2€

LE JOURNAL DE L'ARCHITECTURE EN MIDI-PYRÉNÉES  
 ARIÈGE - AVEYRON - GERS - HAUTE-GARONNE - HAUTES-PYRÉNÉES - LOT - TARN - TARN-ET-GARONNE

P7 EXPOSITION PIERRE DEBEAUX, "L'ARTISTE ET LE GÉOMÈTRE" AU CMAV



P 13 ÉCOLES L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE ET L'INTERNATIONAL

« Deux exceptions cependant dans la durée à Toulouse : les contacts entretenus à Barcelone et à Berlin, bien connus de plusieurs générations d'étudiants de notre école ! Dans ces conditions seule la curiosité personnelle, stimulée par les enseignants et la lecture des ouvrages et revues d'architecture, pouvait pousser un étudiant à voyager à l'étranger durant les vacances académiques, »

César Juvé, directeur de l'Ecole d'Architecture de Toulouse.

P 11 RIO LOCO/ GARONNE LE FESTIVAL, INVITE CUBA / 1 MOIS DE FIESTA, CŒUR DE FÊTE DU 20 AU 23 JUIN



ÉDITO



Le 3 juin, les architectes auront manifesté à Paris, lors des rencontres de la Maîtrise d'Œuvre, leur opposition déterminée au projet de loi sur le partenariat public /

privé, sur les procédures d'autorisations d'occupation temporaire et sur la conception / construction.

Il nous reste à espérer que nous aurons été entendus. Il y va de l'avenir de nous tous, architectes. Le gouvernement n'a pas voulu négocier et il va légiférer par ordonnance. Cette absence de concertation, cette marche forcée vers la libéralisation sauvage du marché de la construction va aboutir à la destruction du tissu économique du bâtiment : architectes, bureaux d'études, petites et moyennes entreprises, au profit des « majors » dont le lobby intensif prend en otage les véritables acteurs du cadre bâti en France.

Cette démarche est une véritable stratégie qui à travers la modification du Code des Marchés Publics (relèvement sensible des seuils), les attaques de la loi MOP et le partenariat public / privé, cherche à réduire à néant notre place dans notre société.

J'écris cet éditto quelques jours avant cette mobilisation. Je vous communiquerai par un fax-info l'évolution et le résultat de la journée de 3 juin 2003.

Joseph ALMUÉVER.

**Vous trouverez joint à ce numéro, l'invitation à la 1<sup>ère</sup> Conférence Internationale des Architectes de l'Urgence le 13 juin 2003 à Paris au siège de l'UNESCO.**

ACTUALITÉS

EXPOSITION

« LE LOGEMENT COLLECTIF EN MIDI-PYRÉNÉES »

Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées :  
11 boulevard des Récollets à Toulouse

Vernissage le mardi 17 juin 2003 à 18h

Du 16 juin au 19 septembre 2003 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h 30 - Cette exposition a été organisée conjointement par la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées et l'Association AMO.  
Renseignements : 05 61 53 19 89  
Voir invitation annexée au présent numéro.

CONSULTATIONS

1 PRIX ARCHITECTURE 2003 - RAPPEL (VOIR PLAN LIBRE N°11)

Le Prix Architecture 2003 a pour objectif de récompenser et de promouvoir la production des architectes de Midi-Pyrénées et la production de l'architecture en Midi-Pyrénées. Tous les architectes et agréés en architecture peuvent concourir dans chacune des catégories citées ci-dessous et sont invités à le faire.

La catégorie «Diplômes» est réservée aux étudiants de l'Ecole d'Architecture de Toulouse.

Un prix sera décerné dans chacune des catégories suivantes neuf et/ou réhabilitation :

- \_Lieux de travail et de commerce : tertiaire, production, usine, bureaux, atelier, commerce, café, restaurant...
  - \_Lieux d'enseignement : école, collège, lycée, université, crèche, ...
  - \_Lieux culturels : médiathèque, cinéma, théâtre, musée, salle de concert, ...
  - \_Équipements publics et autres lieux recevant du public : mairie, administration, équipement sportif, salle polyvalente, poste, gare, lieu de culte, hôpital, clinique, gendarmerie, ...
  - \_Habitat collectif et intermédiaire : résidences universitaires, pour personnes âgées...
  - \_Habitat individuel
  - \_Aménagements urbains : place, parking, square, jardin, ouvrage d'art, aménagement de berges, ...
  - \_Diplômes : de l'Ecole d'Architecture de Toulouse, de l'année 2002 jusqu'à juin 2003
- Les candidats détermineront la catégorie de chaque réalisation présentée.  
Les œuvres présentées devront avoir été livrées entre janvier 2000 et décembre 2002.  
**Date limite de dépôt des panneaux :** le 26 septembre 2003 avant 12 heures.  
**Renseignements et règlement :** CROAMP 05 34 31 26 66

2 LES TROPHÉES DE LA RÉHABILITATION 2003 RAPPEL (VOIR PLAN LIBRE N°10)

Les Trophées de la réhabilitation sont une fusion du Prisme d'Or, créé en 1990, et du Palmarès de la réhabilitation dont la première édition a eu lieu en 2000. Ils témoignent de la volonté des partenaires de promouvoir la qualité de la réhabilitation.

Le concours est organisé conjointement par l'Ademe, l'Anah, la Capeb, la Confédération du Crédit Mutuel, Edf, la Ffb, la Fnhd, la Fédération Nationale des Pact-Arim, la Fédération Nationale des Caue, le Ministère de la Culture et de la Communication, le Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer, l'Union Nationale de la Propriété Immobilière, l'Union Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat et l'Union Sociale pour l'Habitat.

Il se divise en quatre catégories d'opération, lesquelles doivent avoir été achevées entre le 1<sup>er</sup> janvier 2001 et 31 décembre 2002 :

- \_un immeuble seul à usage d'habitat permanent ou saisonnier (individuel ou collectif),
- \_un ensemble d'immeubles à usage d'habitat permanent ou saisonnier traité dans un aménagement global (individuel ou collectif),
- \_un ou plusieurs immeubles avec changement d'usage à destination d'habitat (individuel ou collectif),
- \_un ou plusieurs immeubles pour un autre usage que l'habitat (individuel ou collectif).

Quatre prix nationaux seront attribués correspondant à chaque catégorie d'opération. Un prix « thématique » sera également décerné, par critère de sélection, aux dossiers exemplaires. Tant au niveau national que régional, les jurys sont composés d'un membre de chaque organisme partenaire de l'événement et de deux personnalités faisant autorité, dont un élu.

**Date limite de dépôt des candidatures :** 30 juin 2003 **Renseignements et dossier d'inscription :** A' Propos - Marie-France Fournier - tél : 05 62 26 62 42 - fax : 05 61 55 36 00  
**email :** a-propos@wanadoo.fr **Pour toute information complémentaire :**  
<http://www.tropheesdelarehab.archi.fr>



### 3 PRIX DU PROJET CITOYEN

A l'occasion de son 34<sup>e</sup> Congrès National qui va se tenir les 2, 3 et 4 octobre 2003 à Nantes, l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes avec le concours de la revue « Le Moniteur TPB » organise pour la troisième année le Prix du « Projet citoyen ».

#### Qui peut répondre ?

- \_architectes
- \_associations, syndicats, comités d'intérêt de quartier
- \_maîtres d'ouvrage publics ou privés
- \_industriels et entreprises du Btp

#### Les prix des meilleurs projets

- \_Le projet lauréat sera publié dans la revue « Le Moniteur TBP »
- \_Les projets primés ou mentionnés seront publiés dans la revue de l'Unfsa
- \_l'ensemble des projets retenus sera exposé lors du 34<sup>e</sup> Congrès
- Caractéristiques des projets à adresser au Comité de Sélection
- \_projets réalisés exemplaires par la concertation citoyen-architecte-décideur mise en place
- \_type de projet : architecture, aménagement urbain, espace public

**Date limite pour faire acte de candidature :** le 1<sup>er</sup> juillet 2003.

Les équipes sélectionnées devront fournir leur panneau A0 avant le 12 septembre 2003.

**Renseignements :** Unfsa au 01 45 44 58 45 ou [www.unfsa.com](http://www.unfsa.com)

### 4 QUATRIÈME PALMARÈS SALON MAISON BOIS

Atlanbois, Maisons & Bois International et Angers Parc Expo organisent conjointement le quatrième concours d'architecture de maisons en bois, dans le cadre du Salon Maison Bois qui se tiendra du 3 au 6 octobre 2003 au Parc des Expositions d'Angers.

Le Palmarès a pour but de distinguer des maisons achevées depuis moins de dix ans, en France ou à l'étranger.

Ne peuvent concourir que des bâtiments destinés à l'habitat individuel, isolé ou regroupé, comportant une part significative en bois, essentiellement en structure.

Tout système constructif bois est ouvert au concours (colombage, poteau poutre, panneau atelier, pre-cut, bois massif empilé en madrier ou rondin, etc).

#### Trois catégories peuvent faire l'objet d'une présentation au Palmarès :

\_catégorie «Petits Espaces» : réalisations d'une surface habitable inférieure ou égale à 110 m<sup>2</sup>

\_catégorie «Grands Espaces» : réalisations d'une surface habitable supérieure à 110 m<sup>2</sup>

\_catégorie «Extension - Surélévation»

Un même candidat peut présenter 5 projets, dont un maximum de 3 projets par catégorie.

Les panneaux seront présentés au public (40 026 visiteurs en 2002) pendant toute la durée du Salon Maison Bois d'Angers du 3 au 6 octobre 2003 et sur internet jusqu'à la quatrième édition du Palmarès. Les organisateurs se réservent le droit de ne pas afficher l'ensemble des panneaux réceptionnés. Décision sans appel. Les réalisations lauréates du concours professionnel feront l'objet d'un reportage détaillé dans le magazine «Maisons & Bois International», partenaire officiel du Palmarès (diffusé en 50 000 exemplaires en kiosque et sur abonnement). Les réalisations lauréates du grand public feront l'objet d'un article dans Ouest-France toutes éditions.

**Date limite de retrait du règlement :** juillet 2003. **Date limite d'envoi du dossier** (composé d'un panneau A1 et de différents documents) : le 8 septembre 2003.

**Informations complémentaires et règlement :** [www.salon-maison-bois.com](http://www.salon-maison-bois.com)

**Renseignements :** Atlanbois au 02 40 73 73 30

## RÉSULTATS

### 1 JEUNES FLAMMES

Le concours international organisé par Gaz de France et ouvert aux étudiants des écoles d'architecture, de design ou d'ingénieurs avait pour thème cette année: « Habitons ensemble - scénario pour un espace ». De plus en plus répandu, le logement étudiant en colocation induit de nouveaux usages, il s'agissait de concevoir un espace d'habitation pour 4 étudiants, d'une surface de 70 m<sup>2</sup>, selon un scénario original et prospectif. Cette année,

392 projets ont été reçus, issus de 14 écoles européennes et 22 projets ont été nommés. Le jury a décerné cinq prix dont deux troisièmes prix ex æquo et une mention.

**1<sup>er</sup> prix :** Pierre Guillemain, Julien Pont, Laure Dezeuze, de l'école d'architecture de Paris La Villette. (Parasite Occasionnel de Colocation Solidaire).

**2<sup>e</sup> prix :** Paul Dubuis, Johanne Balfour, Paolo Bedei, de l'Institut Europeo di Design de Milan.

**3<sup>e</sup> prix ex æquo :** Sylvain Rety, Julien Broussard, Raphaël Renard, de l'école de Paris-Val de Seine; et Din Borivan, Juliette François, de Paris-La Villette.

**Mention spéciale du jury :** Pommine Kapelier, Quentin Monroty, Julien Beller, école de Paris La Villette.

### 2 NOUVELLE ECOLE D'ARCHITECTURE DE NANTES

C'est l'équipe Lacaton - Vassal qui a été déclarée lauréate du concours. Le projet de Finn Geipel était classé second et celui de M. Poitevin et P. Raynaud, troisième.

Ce concours s'est déroulé en deux phases : appel à candidatures avec sélection de 10 équipes ; audition des équipes à l'issue de laquelle cinq ont été retenues (aux trois déjà citées, il faut ajouter Francis Soler et Pierre Lombard).

### 3 PRIX MIES VAN DER ROHE

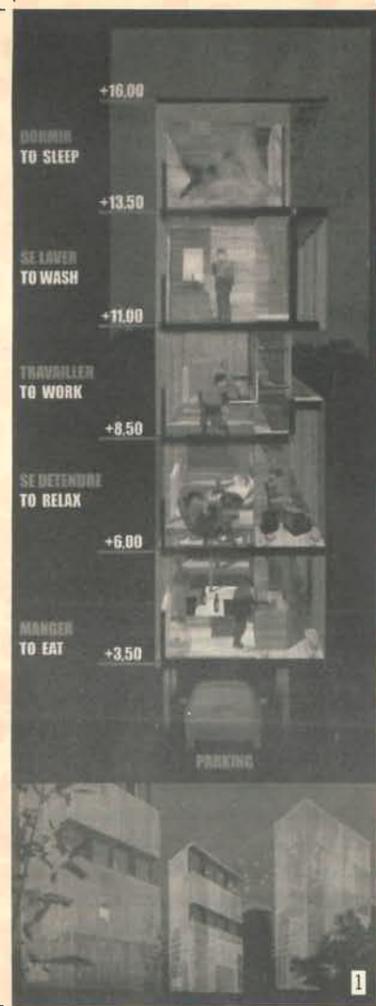
L'architecte irakienne d'avant-garde Zaha Hadid a été primée par la Commission européenne et la fondation Mies van der Rohe pour son projet de terminus de tramway Hoenheim Nord à Strasbourg.

Ce prix récompense un bâtiment singulier, mais également une conception résolument avant-gardiste de l'architecture qui intègre à la fois une gare de tram et de bus, une station SNCF et un local à vélos.

Née en 1950 à Bagdad, Zaha Hadid fait ses classes à Londres où elle enseigne l'architecture et crée son propre studio à partir de 1977. Elle y explore toutes les formes d'architecture. Elle a remporté de nombreux concours comme le Centre d'Art contemporain de Cincinatti ou le musée de la Science de Wolfsburg.

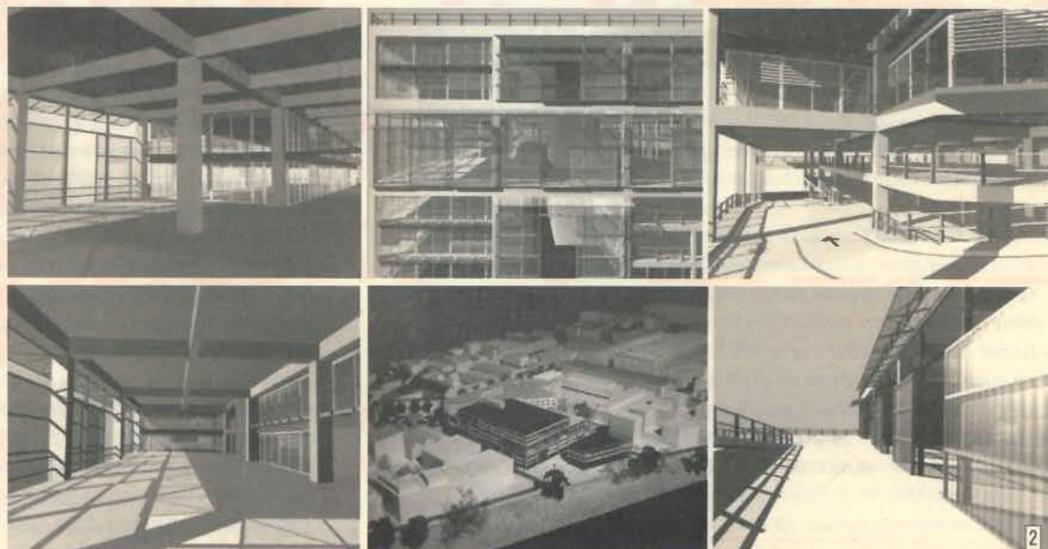
Le prix de l'Union européenne pour l'architecture contemporaine - surnommé le prix Mies van der Rohe - couronne des œuvres récentes (moins de deux ans). Le jury, présidé par l'architecte britannique David Chipperfield, avait sélectionné 41 œuvres sur les 269 présentées.

Cinq bâtiments se sont retrouvés en finale, dont le site de création contemporaine du Palais de Tokyo de Lacaton et Vassal. Un de ces cinq finalistes, l'allemand Jürgen Mayer, a décroché une mention spéciale récompensant un jeune architecte pour la maison communale de Scharnhäuser Park, à Ostfildern (Allemagne).



1 : 1<sup>er</sup> prix Jeunes flammes (PACS)

2 : Nouvelle Ecole d'Architecture de Nantes  
Equipe Lacaton-Vassal



ACTUALITÉS

## DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Ann-José Arlot vient d'être nommée directrice adjointe au directeur de l'architecture et du patrimoine, chargée de l'architecture.

Architecte de formation, elle devra piloter l'ensemble des dossiers concernant l'architecture avec entre autres la réforme de l'enseignement de l'architecture, l'actualisation de la loi sur l'architecture de 1977, le projet de la future Cité de l'architecture et du patrimoine, ainsi que les conséquences des évolutions relatives à la maîtrise d'ouvrage publique pour les architectes.

## CONJOINTS DE PROFESSIONNELS LIBÉRAUX (1)

L'aide du conjoint dans l'exercice d'une profession libérale, comme dans toute activité indépendante, est très souvent précieuse, pour ne pas dire, indispensable. Sociologiquement et dans la majorité des cas, on remarque que c'est la femme qui participe à l'activité professionnelle de son époux. Se pose alors la question de sa couverture sociale. Aujourd'hui, le conjoint a quatre options à sa disposition :

- \_être associé de son époux,
- \_être salarié de celui-ci,
- \_bénéficier du statut de collaborateur, sous réserve de l'accord de l'époux professionnel libéral,
- \_ "choisir" de ne relever d'aucun statut organisé par la loi

### 1 Le conjoint associé

Ce statut ne peut être choisi que dans le cadre d'une société : société civile professionnelle (Scp), société à responsabilité limitée (Sarl), société d'exercice libéral à responsabilité limitée (Selarl), société d'exercice libéral à forme anonyme (Selafa). Sont donc exclus de la qualité d'associé les conjoints de l'entrepreneur individuel ou de l'associé unique de l'Eurl.

Devenir associé n'est pas lié à la situation matrimoniale et le fait d'être marié n'empêche pas les époux de s'associer. La qualité d'associé suppose un apport à l'entreprise, qui peut prendre plusieurs formes :

- \_l'apport en numéraire : l'associé peut ainsi contribuer à la formation d'une partie du capital social en donnant une certaine somme d'argent,
- \_l'apport en nature : il s'agit de la mise à disposition d'un local ou du matériel nécessaire à l'exercice de l'activité libérale,
- \_l'apport en industrie : il a la possibilité d'apporter ses compétences à l'entreprise ; ce type d'apport n'est pas comptabilisé dans l'évaluation du capital social.

### 2 Le conjoint salarié

Aux termes de l'article L.311-6 du Code de la Sécurité Sociale, est considéré comme un salarié, l'époux qui participe, à titre professionnel et habituel, à l'activité libérale et est rémunéré en conséquence. Le lien de subordination n'a pas à être établi. Autrement dit, ces deux conditions suffisent à l'application du droit du travail. Du fait de son contrat de travail, l'époux n'est donc pas impliqué dans la gestion de l'activité, sauf s'il dépasse le cadre de ses missions fixées par ledit contrat.

### 3 Le conjoint collaborateur

A noter qu'il s'agit là d'une nouveauté de l'article 46 de la loi de modernisation sociale (L. n°2002-73, 17 janvier 2002) : les conjoints des professionnels libéraux, collaborant à l'activité de leur époux, étaient les seuls à ne pas disposer du statut de collaborateur.

Il est important de préciser que ce statut n'est réservé qu'aux couples mariés, quel que soit le régime matrimonial.

Contrairement aux autres statuts déjà évoqués, le statut de collaborateur exclut donc le concubin ou le partenaire d'un pacte civil de solidarité.

Il va sans dire que l'accord du professionnel libéral est indispensable pour ce statut. La loi impose en outre la réunion de quatre conditions cumulatives :

- \_le conjoint doit participer effectivement et habituellement à l'actualité professionnelle du professionnel libéral,
- \_il ne doit percevoir aucune rémunération pour le travail accompli,
- \_il peut exercer, par ailleurs, une autre activité n'excédant toutefois pas un mi-temps,
- \_il doit avoir fait au préalable une déclaration personnelle et volontaire auprès de l'Urssaf.

### 4 Le conjoint sans statut juridique

Le conjoint peut participer de manière effective et habituelle à l'activité libérale de son époux sans avoir opté pour un statut. Il s'agit là d'une situation précaire qui n'ouvre que peu de droits, le conjoint étant considéré comme bénévole ou sans profession.

Le conjoint effectue des tâches diverses sans avoir un droit de regard sur l'entreprise. Il n'en demeure pas moins qu'en cas de réalisation d'actes de gestion, il pourra être considéré comme gérant de fait. Dans cette hypothèse et si l'agence est en difficulté, les créanciers pourront engager sa responsabilité : les biens communs pourront alors être saisis et vendus pour régler les dettes, de même que les biens propres du conjoint.

Le n°13 sera consacré aux prestations sociales afférentes à ces différents statuts.

## LA QUALIFICATION DES URBANISTES

Les architectes, par leur formation, sont les plus à même de se positionner sur les marchés de l'urbanisme qui s'ouvrent aujourd'hui.

Les études d'urbanisme demandent une expérience dans le management d'équipe, la prise de parole en public, l'analyse des rapports de force.

Trois modes d'accès à la qualification sont possibles :

\_être diplômé d'une formation supérieure d'au moins Bac + 4 et justifier d'une formation complémentaire spécifique et d'une pratique d'au moins 2 ans dans le domaine de l'urbanisme.

\_être diplômé d'une formation supérieure d'au moins Bac + 4 et justifier d'une pratique d'au moins 5 ans dans le domaine de l'urbanisme.

\_justifier d'une pratique d'au moins 10 ans dans le domaine de l'urbanisme et faire état de références sérieuses et récentes.

Une autre voie est possible, celle de la certification provisoire, pour les jeunes titulaires d'un diplôme spécifique en urbanisme.

Vous pouvez télécharger votre dossier de qualification sur le site [www.urbanistes.com](http://www.urbanistes.com) dans la rubrique « Qualification des urbanistes ». Ce dossier (fichier Word de 904 ko) est composé d'un questionnaire principal, de 5 fiches annexes et de 3 documents d'information.

Les dossiers sont à retourner à l'OPQU, Délégation générale, BP 29, 31901 Toulouse Cedex 9. Tél : 05 61 58 54 91.

Pour l'établissement des dossiers, vous pouvez vous adresser à la FNAU au 01 45 49 32 50 ou à la SFU au 01 45 39 69 53.

SOCIAL

## CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DES CABINETS D'ARCHITECTURE

Un avis relatif à l'extension d'accords prorogeant la convention collective nationale des cabinets d'architectes vient d'être publié au journal officiel du 2 mai 2003.

Ces accords envisagent :

- \_la prorogation de la convention collective actuelle jusqu'au 30 septembre 2003,
- \_la prorogation de l'accord du 29 octobre 1998 relatif à la prévoyance au plus tard jusqu'au 29 octobre 2003.

Ces mesures devraient faire l'objet d'un arrêté dans les prochaines semaines.

La nouvelle convention collective n'entrerait en vigueur qu'en octobre 2003. Et les nouvelles dispositions relatives à la prévoyance en novembre 2003.

JURISPRUDENCE

## CONTREFAÇON

Toute représentation d'une œuvre de l'esprit sans l'autorisation de son auteur constitue une contrefaçon. Au sens du code de la propriété intellectuelle, la représentation consiste dans la communication de l'œuvre au public, par un procédé quelconque, et notamment par présentation publique.

La Cour de cassation a retenu une interprétation intéressante de cette notion de représentation de l'œuvre dans une affaire opposant un sculpteur, auteur de deux statues exposées à l'entrée d'un lycée et un architecte qui avait été chargé par le propriétaire des locaux de la rénovation de l'établissement. A l'occasion de ces travaux, l'architecte avait fait repeindre les sculptures et apposer sur l'une d'elles une plaque en métal pour la protéger des eaux de ruissellement. Estimant que ces modifications portaient atteinte à l'intégrité de son œuvre, le sculpteur avait poursuivi le maître d'œuvre en contrefaçon devant les juridictions pénales mais celui-ci avait été relaxé en première instance comme en appel. Tout en constatant une atteinte au droit moral de l'artiste, les juges avaient estimé que l'élément matériel de la contrefaçon n'était pas constitué, dès lors que les sculptures n'avaient pas été reproduites, ni représentées, mais simplement modifiées dans leur aspect extérieur. L'arrêt d'appel a été cassé au visa des articles L. 335-3 et L. 122-2 du code de la propriété intellectuelle.

Selon la chambre criminelle de la Cour de cassation, il y a, en effet, une nouvelle représentation de l'œuvre au sens de la loi lorsqu'elle est communiquée au public sous une forme altérée ou modifiée. Le maître de l'ouvrage et l'architecte auraient donc dû, avant toute intervention, soumettre à l'approbation de l'artiste, les travaux modificatifs qu'ils comptaient entreprendre sur ses créations.

(Cass. Crim., 3 sept. 2002, n°01-83.738 F - PF, n°4628).

RÈGLE  
MENTATION

EVALUATION DES RISQUES  
PROFESSIONNELS - RAPPEL

DOCUMENT UNIQUE

Depuis le 8 novembre 2002, chaque employeur est tenu, sous peine de sanctions pénales (article R. 263-1-1 du code du travail), de transcrire et de mettre à jour, dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la sécurité et la santé des travailleurs.

Cette obligation d'évaluation des risques (article L. 230-2 du code du travail) vise à connaître, de manière exhaustive et précise, les risques à traiter auxquels les salariés peuvent être exposés. Le champ d'application est large. L'évaluation doit ainsi notamment prendre en compte l'aménagement ou le réaménagement des lieux de travail ou des installations (y compris les chantiers), la définition des postes de travail, le choix des équipements (bureaux, lampes, etc...) et des substances ou préparations chimiques (produits utilisés par le personnel d'entretien par exemple). Les résultats de cette évaluation doivent être traduits dans un document unique qui doit être conservé et mis à jour au minimum tous les ans mais également dès que l'employeur procède à un aménagement important modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de travail. Le support de ce document peut être écrit ou numérique, le choix étant laissé à la libre appréciation de l'employeur.

Le document unique doit être tenu à la libre disposition :

- \_des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (dans les entreprises de plus de 50 salariés),
- \_des délégués du personnel (dans les entreprises de plus de 11 salariés),
- \_à défaut de l'une de ces instances, des personnes soumises à un risque pour leur sécurité ou leur santé.

Il est également tenu à la disposition :

- \_du médecin du travail, puisqu'il participe à la démarche de prévention, dans l'exercice de ses missions et en qualité de conseiller des salariés et de l'employeur,
- \_de l'inspecteur du travail ou du contrôleur du travail, des agents de services de prévention des organismes de sécurité sociale ou des agents de l'OPPBT (organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics), sur leur demande.

MARQUES ET RÉFÉRENCES  
COMMERCIALES DANS LES CCTP

Certains maîtres d'ouvrage publics demandent de supprimer, dans les documents nécessaires à la consultation des entreprises, toute référence à une marque ou un produit déterminé suivi de la mention "ou équivalent".

Cette exigence résulte des principes généraux définis par les textes suivants :

\_l'article 1 du code des marchés publics qui précise que "les marchés publics respectent les principes de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures"

\_l'article 10 de la Directive 93/37/CEE du Conseil, du 14 juin 1993, portant coordination des procédures de passation des marchés publics de travaux, directive qui a été transposée en droit français

\_l'article 13-3 du décret du 26 janvier 1984 fixant le statut de la normalisation qui reprend ces dispositions

Ces articles posent le principe suivant : s'agissant des marchés de travaux, l'indication de marques, de produits d'une fabrication ou d'une provenance déterminée, de procédés particuliers à certaines entreprises, de brevets ou types, ou l'indication d'une origine ou d'une provenance est interdite. Ce qui signifie qu'il convient d'effectuer une description technique de chaque composant de l'ouvrage.

Il existe une exception à ce principe (prévues par l'article 10 de la directive et par l'article 13 du décret) lorsqu'il n'est pas possible de donner une description de l'objet du marché ou du contrat sans ces références. Dans ce cas, le CCTP peut viser une marque, un brevet ou un type de produit à condition de l'accompagner de la mention "ou équivalent".

Le législateur a donc prévu la possibilité de cette mention "ou équivalent" comme une exception, ce qui signifie que son usage est strictement encadré. Il faut se trouver dans l'impossibilité de donner une description de l'objet du marché ou du contrat sans ces références. Il s'agira dans la plupart des cas de citer des produits très spécifiques.

Une interprétation stricte des textes est certainement ce qui amène aujourd'hui certains maîtres d'ouvrage à refuser l'indication "ou équivalent" en dehors des conditions prévues par l'article 13. Donc, le CCTP d'un dossier de consultation ne doit pas définir la prestation à fournir par référence à un produit, une prestation, une provenance déterminée ou des procédés particuliers même avec la mention "ou équivalent" mais doit le définir de façon générale en utilisant des termes techniques descriptifs.

Enfin, il existe cependant une exception. Il peut en effet être admis de ne pas accompagner la mention au CCTP de termes "ou équivalent" lorsque la personne responsable du marché peut justifier que seul tel ou tel produit de telle société commerciale peut répondre à ses besoins. Néanmoins, cette exception est d'application stricte, car selon la commission centrale des marchés (télégramme CCM n°137, juin 1989) si la société commerciale n'est pas la seule susceptible de fournir le produit répondant aux besoins du maître d'ouvrage, le marché passé sur la base d'un CCTP imposant le recours au seul produit de cette société est entaché d'irrégularité.

ARCHITECTES DES BÂTIMENTS  
DE FRANCE

INCOMPATIBILITÉ GÉOGRAPHIQUE

CIRCULAIRE N°2002/017 - BO CULTURE N°132

Le principe de l'incompatibilité géographique ne s'applique pas lorsque l'ABF intervient sur un immeuble classé dans le cadre de sa mission de service public pour des travaux subventionnés par l'Etat.

Depuis le 16 décembre 2000, les architectes des Bâtiments de France ne peuvent plus exercer sous forme libérale dans le département relevant de leur compétence administrative conformément à l'article 38 de la loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000.

Une circulaire du 20 août 2002 précise que cette mesure d'interdiction n'a pas pour effet de remettre en cause les missions statutaires confiées à ces agents en exécution de l'article 2 du décret n°84-145 du 27 février 1984. Ces mesures assurées par l'Etat ne correspondent pas, en effet, à un exercice libéral de l'activité des architectes des Bâtiments de France. Lorsqu'ils interviennent sur les immeubles classés, après accord des propriétaires ou des affectataires qui reçoivent une aide financière de l'Etat au titre de la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques, les architectes des Bâtiments de France agissent pour le compte et sous la responsabilité de l'Etat. Ainsi, seule une faute professionnelle détachable de l'exercice de leurs fonctions permettrait de leur imputer une responsabilité pécuniaire.

MUSÉE DU COMPAS

Tout commence par le dessin  
esquisse  
d'après le gaube de la porte de la  
cathèdre de la cathédrale de Rouen.

Au compagnonnage.  
A Toulouse.  
Afin de créer un Musée et Musée Vivant  
du Compas et du Dessin.

Suite aux effets du CAO-DAO.  
Pour perpétuer l'art du trait, de l'épure,  
de la stéréotomie; nous recherchons  
des compas sous toutes leurs formes  
et marques, matériels de dessin en  
général: ellipsographes, équerres,  
pistolets, matériels d'écriture,  
tables à dessin ainsi que  
tout livre ou document  
relatif au trait en  
général.

Espérant que grâce à votre  
participation, ceux qui le  
veulent, puisse encore  
"voir dans l'espace".

Contactez M. GARDE  
Tel: 05 61 52 41 63

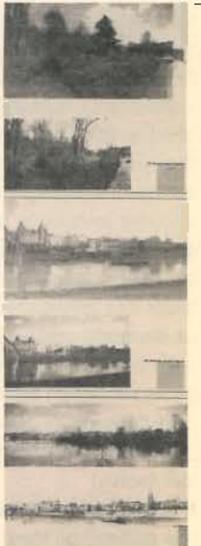
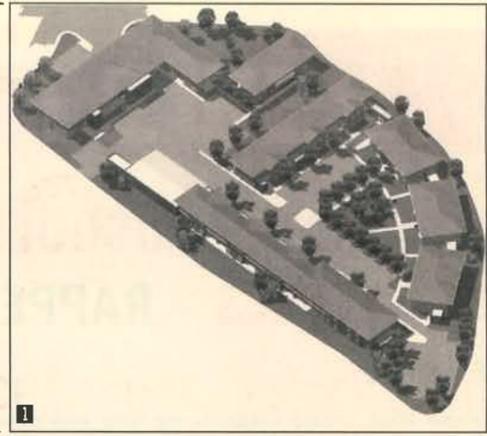
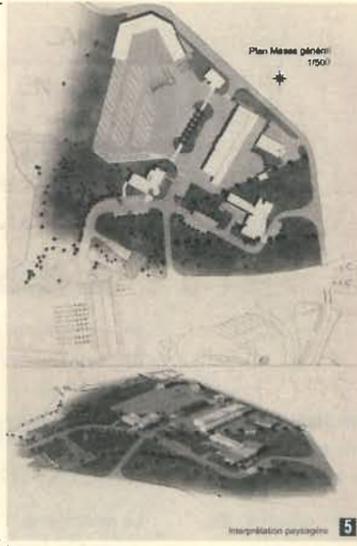
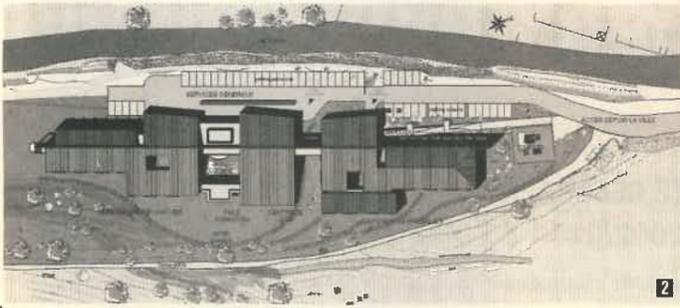
Toujours...  
Toujours apprendre et s'instruire,  
Pour toujours mieux faire,  
Afin de toujours mieux vivre  
Avec un cœur et un esprit élevés  
En vue de contribuer à améliorer  
Le bien-être de ses contemporains,  
Meilleur moyen d'assurer une bonne entente  
et la paix universelle."

Jacques MULLER

Extrait du "Muller"

Maecc-575 - 01 Plan Libre 002 page 1

# CONCOURS



| Type                  | Opération  | Maître d'ouvrage   | Architectes jurés  | Equipes retenues  | Equipes lauréates   |
|-----------------------|--|--|--|---|---|
| Esq.<br>1             | Construction de la nouvelle gendarmerie de Pamiers rue du Sénateur Paul Laffont (09)   | Mairie de Pamiers  | Marc Loiséle/<br>Alain Grima/ François<br>Lawrence/ Thierry Llop | 1 Serge Cros/ Gilles Junca/ Sud études/ Jean Robert/<br>Boquillon/ Pivetta (bet) 2 Bernard Luga/ Angel Rodrigo/<br>Pierre-Jean Lacanal (Atelier du Prieuré)/ Otce/ Ifecc/<br>3 Sarl Puig-Pujol Architectures/ Seti/ Sacet   | Serge Cros/ Gilles Junca/ Sud études/<br>Jean Robert/ Boquillon/ Pivetta (bet)  |
| Ref.                  | Réalisation de 4 ouvrages d'art, Route Nationale 20, déviation de Sinsat (09)  | Ministère de l'équipement<br>des transports et du logement | CROA non sollicité   |   | Eeg Simescol/ Yves Faup/ Frédéric Zirk/<br>Ecep   |
| Esq.<br>2             | Construction d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) à Lavelanet (09)  | Centre hospitalier<br>de Lavelanet                         | Guy Maronèse/<br>Jésus Gago/<br>Roger Poulachon                  | 1 Scp Espagno-Milani/ Vincent Defos du Rau/ Gpa<br>2 Anne Mondine/ Claude Mauget/ Jean-Michel Sartre/<br>Numen Munoz/ Michel Clanet<br>3 Gérard Marti/ Anne Puyol   | Anne Mondine/ Claude Mauget/<br>Jean-Michel Sartre/ Numen Munoz/<br>Michel Clanet   |
| Ref.                  | Réalisation d'un parking de 100 places sur la dalle de l'Arget à Foix (09)   | Mairie de Foix   | CROA non sollicité   |   | Sarl Sagnes-Pettes/ Ingerop   |
| Ref.                  | Construction de l'école de Cadirac (4 classes maternelle et primaire, cantine, aire de sports) (démarche HQE) (09)   | Mairie de Foix   | CROA non sollicité   |   | Gcau/ Pei/ Setes/ Astragale   |
| Ref.                  | Construction de 20 à 25 logements sur le site du foyer de personnes âgées à Pamiers "Foulon" (09)  | Opac 09  | CROA non sollicité   |   | Jean-François Casadepax-Soulet/<br>Annick Sabarthès   |
| Ref.                  | Construction de 10 à 15 logements/ Pavillons/ maisons de ville à Auzat "Vexane de Darré" (09)  | Opac 09  | CROA non sollicité   |   | Bernard Plaintandre   |
| Ref.                  | Aménagement des Berges du Tarn : secteur prise d'eau à Millau (12)   | Communauté de Communes<br>de Milhau Grands Causses         | Michèle Carlesso   |   | Scp Eve Olivet-Bertrand Faillie/<br>Cabinet Gravellier -Fourcadier (géomètres)  |
| Ref.                  | Construction d'un groupe scolaire à Moyrazès (12)  | Communauté de Communes<br>du Pays Baraquevilleois          | Pascal Algans/<br>Bernard Nègre                                  |   | Scp Legrand-Bonnet-Terral   |
| Ref.                  | RN 125 - Déviation de Saint-Béat/ Arlos, hors tunnel et pont sur la Garonne (31)   | Ministère de l'équipement<br>des transports et du logement | CROA non sollicité   |   | Yves Faup/ Frédéric Zirk/ Verdier SA  |
| Ref.                  | Réalisation d'un centre de tri des déchets issus de collectes sélectives en mélange de 5000 tonnes par an environ et des déchets industriels banals de 2000 tonnes par an sur la commune de Saint-Gaudens (31) | SIVOM Saint-Gaudens  | CROA non sollicité   |   | Scp Bellouard-Montlaur/ Ingerop   |
| Ref.                  | Réalisation d'une plate-forme de compostage de déchets verts et boues à Cugnaux (31)   | Syndicat Mixte Intercommunal<br>de la Saoudrune            | CROA non sollicité   |   | Alain Bayle/ Valérie Noailles/<br>François Arcangeli/ Recyual   |
| Ref.                  | Réalisation d'un groupe scolaire selon un mode constructif "semi industrialisé" à Saint-Jean d'environ 1543m <sup>2</sup> (31)   | Mairie de Saint-Jean                                       | CROA non sollicité   |   | Lucien Calestroupat/ Michel Gros (bet)/<br>Sarl Ebm (bet)   |
| Etude.<br>Urban.<br>3 | Etude globale de renouvellement urbain, avec requalification du centre historique élargi et aménagement de la place Sainte-Cécile et de ses abords à Albi (81)   | Mairie d'Albi  | Catherine Duret  | 1 Olivier Bressac/ Sarl Huet/ Georges-Henri Ser/ André Théron/<br>Sarl Cosil/ Serge Santelli/ Jean-Max Llorca/ SA Ogi/<br>Eurl Laverne/ SA Sco 2 Scp Guilhem-Guilhem/ Estudi<br>Massip-Bosch/ Marius Quintana/ Artec Luminotecnia/<br>Befs Ingenierie/ Sarl Concerto Ingenierie/ Sarl Technique<br>et Coordination/ Sas New Vista 3 Sas Ama Associés/<br>Eurl Gilbert Pédra/ Lucien Calestroupat/ SA Sco/ Sarl Etb<br>Betem Ingenierie/ Sarl Licht Design/ Sarl Stratis | Olivier Bressac/ Sarl Huet/ Georges-Henri Ser/<br>André Théron/ Sarl Cosil/ Serge Santelli/<br>Jean-Max Llorca/ SA Ogi/ Eurl Laverne/<br>SA Sco           |
| Ref.                  | Réhabilitation de la piscine communautaire de Saint-Juery (81)   | Communauté de Communes<br>Albi Phériphérie                 | CROA non sollicité   |   | Scp Guy et Jean-Pascal Sabatier   |
| Esq.<br>4             | Edification de digues en bord de berges du Tarn à Montauban (82)   | Mairie de Montauban  | Jean-Philippe Loupiac  | 1 Atelier Cantal-Dupart (75)/ Brice Meilleurat/ Philippe<br>Soustelle/ Marie Gay/ Serge Capmas/ Philippe Laborderie/<br>Jean-Louis Rougès/ Oth sud-Ouest 2 Stéphane Brassié (47)/<br>Sarl Quadra (47)/ Sogreah Praud/ Ice Ingénieur Conseil<br>3 Yves Faup/ Frédéric Zirk/ Atelier des Arbres/ Ingerop  | Atelier Cantal-Dupart (75)/ Brice Meilleurat/<br>Philippe Soustelle/ Marie Gay/ Serge Capmas/<br>Philippe Laborderie/ Jean-Louis Rougès/<br>Oth Sud-Ouest |
| Esq.<br>5             | Extension et restructuration des bâtiments du district de Montauban - Bressols et de la gendarmerie du district de Montauban (82)  | Autoroutes du Sud<br>de la France                          | CROA non sollicité   | 1 Scp Kiekien-Kerlovéou 2 Jean-François Raspaut/ Pascal<br>Thouron/ 3 Scp Bellouard-Montlaur 4 Sarl Duffau-Garguillo<br>-Palmade/ 5 Scp Terlaud-Pirovano-Hurtevent<br>6 Scp Cirque-Dargassies   | Scp Kiekien-Kerlovéou   |

M. Laffont, 579, 0 - Plan Libre - 0202 Page 6 d 1



# L'ARTISTE ET LE GÉOMÈTRE

**Pierre Debeaux, architecte (1925-2001)**

**Exposition au Centre Méridional de l'Architecture et de la Ville 24 mai-11 octobre 2003**

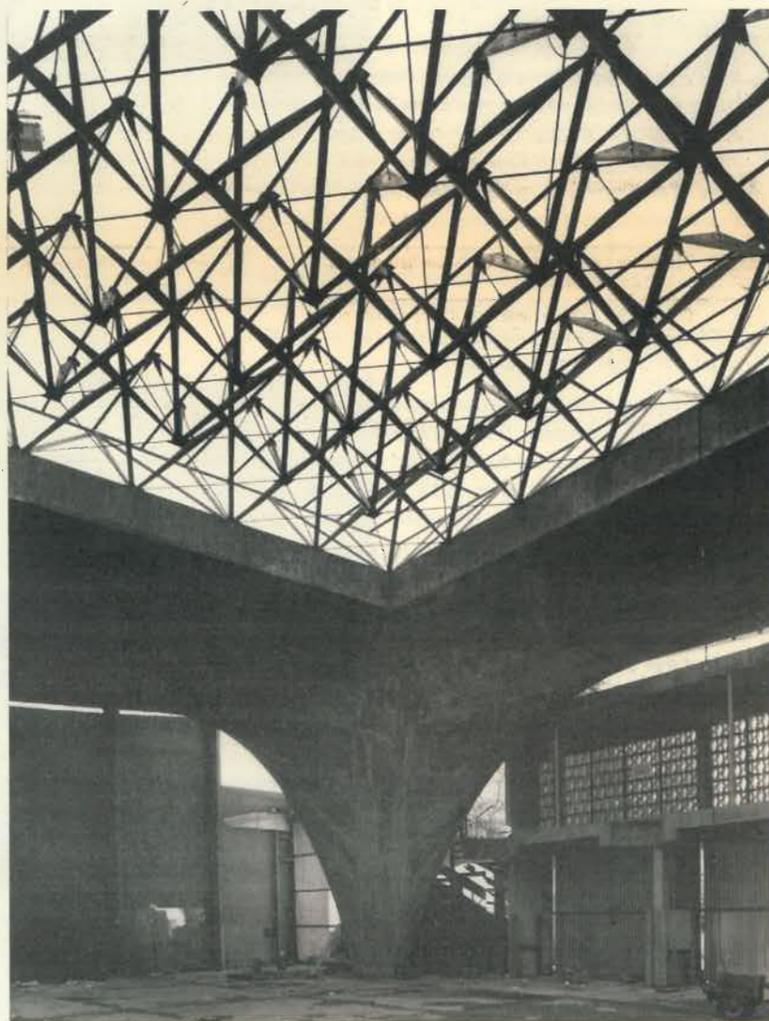
Pierre Debeaux, architecte, penseur et créateur d'exception est décédé en janvier 2001 à Toulouse. Il est certainement, dans nos régions, l'architecte le plus inventif, le plus exigeant et le plus original de sa génération. Comparable par sa profonde culture et par sa foi en la puissance révolutionnaire de l'art à Le Corbusier, l'architecte, ou à Xenakis, l'ingénieur musicien, il nous laisse une œuvre d'une rare intégrité de pensée et d'une grande force plastique. Cette figure de l'architecture et de la culture artistique d'après guerre à Toulouse doit aujourd'hui prendre la place qui lui revient dans notre histoire et dans nos mémoires de sorte que les générations actuelles, ainsi que les pouvoirs politiques et administratifs prennent conscience de la valeur de l'œuvre qu'il nous a laissée. C'est également l'occasion de prendre en considération la valeur patrimoniale des architectures du XX<sup>e</sup> siècle et particulièrement celles des années 50/60 dont les meilleures œuvres sont aujourd'hui reconnues par tous les professionnels et amateurs d'architecture.

## PIERRE DEBEAUX ET LE BÉTON ARMÉ

**P**ierre Debeaux est un des rares architectes à avoir toujours privilégié l'emploi du béton brut de décoffrage. Il aimait ce matériau pour sa plasticité et ses qualités tectoniques, parce qu'il lui permettait le développement d'une architecture tout à la fois massive, sculpturale, et aérienne. Seul le béton armé permet en effet de développer toutes les ressources structurelles et plastiques des voiles minces et des surfaces réglées à double courbure de type parabolique hyperbolique. Ces surfaces à la fois droites et courbes, souples et tendues qui parlent à la raison et à la sensibilité satisfaisaient en Debeaux le géomètre et l'artiste. Mais il aimait aussi le béton armé pour ce qu'il peut avoir de rude et d'austère, comme si, ainsi traité, il était le seul matériau qui puisse être élevé à la dignité de la pierre. Mais là où l'on pourrait s'attendre à un certain brutalisme associé souvent à l'usage du béton brut, Pierre Debeaux atteignait au contraire à une douceur et à une harmonie quasi orientale : son béton y est finement coffré formant comme un voile qui joue avec la lumière. Et si les piliers monumentaux de la caserne J. Vion paraissent exalter ou dramatiser la pesanteur à la manière romaine, c'est par le jeu des plans libres, des saillies inattendues, des escaliers aériens, des dalles qui semblent se détacher des murs et flotter dans les airs comme en apesanteur que Pierre Debeaux grâce au béton armé peut déployer tout le raffinement de son art, un béton transcendé par cette harmonie des rapports et des proportions qui signe toute grande architecture. Mais l'homme avait de plus une compréhension intime de ce matériau composite au point qu'il réalisait lui-même certains éléments particuliers, comme les cheminées intérieures, pour en tirer les formes les plus libres et inventives, à la manière d'un sculpteur, laissant ensuite à l'entreprise le soin de revêtir de béton la structure-sculpture qu'il avait patiemment tissée de ses mains. Les seules architectures auxquelles cette œuvre puissamment originale peut être finalement comparée sont celles de la maturité Corbuséenne et en particulier le couvent de la Tourette et les réalisations d'Ahmedabad et de Chandigarh en Inde, œuvres coulées toute entière en béton brut de décoffrage. On y retrouve ce même béton vibrant du travail des hommes, spiritualisé par la lumière, résonnant par la franche géométrie qui résonne en harmonies quasi musicales. C'est ce béton qu'aimait Pierre Debeaux par dessus tout, c'est lui qui l'attachait à la terre et le menait vers le ciel lumineux de l'esprit, terrien et mystique à la fois, c'était là sa pierre, celle du moderne héritier des maîtres d'œuvre romains.

Stéphane Gruet

Architecte Philosophe, Directeur du Centre Méridional de l'Architecture et de la ville.



**Centre Méridional de l'Architecture et de la Ville**

Ouvert du lundi au samedi de 10h à 19h entrée libre  
5, rue Saint-Pantaléon 31000 Toulouse  
tél : 05 61 23 30 49 fax : 05 61 21 90 53  
<http://cmav.free.fr>





2

**P**ierre Debeaux est né le 19 juillet 1925 à Mazères sur le Salat (Haute Garonne). En juin 1943, Pierre Debeaux est reçu bachelier en Mathématiques Élémentaires au Lycée de Toulouse, actuel Lycée Pierre de Fermat ; il passe en outre le baccalauréat de Philosophie à la session d'octobre. Il entre alors comme "admissionniste" à la section Architecture de l'Ecole des Beaux Arts de Toulouse et est reçu au concours d'admission au mois de juin de l'année suivante.

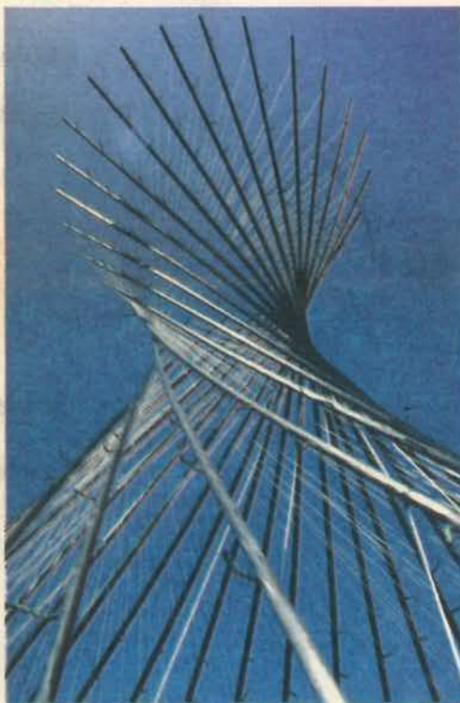
En 1944, Debeaux intègre l'atelier Noël Lemaesquier-De Noyer-Valle, atelier extérieur de l'Ecole Nationale des Beaux Arts à Toulouse depuis 1942. Avec un groupe d'étudiants dont fait partie Fabien Castaing, il s'oppose à l'enseignement académique ; en réaction aux programmes nationaux, ils présentent des projets polémiques comme une "maison individuelle industrialisée". (...)

Pierre Debeaux effectue son stage de fin d'études au Service d'Architecture de la Ville de Toulouse, sous l'autorité de Roger Brunerie et obtient son diplôme en juin 1950, avec un projet de "forge d'outils agricoles".

Pierre Debeaux est inscrit au tableau de l'Ordre des architectes le 21 décembre 1950. L'Atelier des Architectes Associés est créé en 1954, regroupant Fabien Castaing et Pierre Viatgé, associés depuis 1949, Pierre Debeaux, Alex Labat et Michel Bescos. S'ils présentent une union solidaire autour du rejet du projet académique, les « trois A » reposent sur un couple aux personnalités très différentes qui s'avèrent antinomiques. Pierre Debeaux cherchant à prendre conscience de la théorie de leur propre pratique, par une dialectique progressiste, et Castaing revendiquant un régionalisme critique.



3



4



5



6

Dans les années 50 et 60, l'agence réalise de nombreux projets d'influence explicitement corbuséenne : les **Archives Départementales de Haute Garonne** (Castaing et Viatgé), la **Maison des Mères d'Auch** (Debeaux, Castaing et Viatgé), le **Sanatorium de Monferrand-Saves** (Debeaux, Besos et Labat), les **usines Pam**, la **Cité Roguet** et l'immeuble **Citroën** (boulevard d'Arcole).

Afin de participer au concours national d'urbanisme pour la réalisation de la Cité du Mirail, à Toulouse, Debeaux et Castaing s'associent à l'agence Gardia et Zavagno, et à 19 autres architectes locaux, pour former en 1961 un Groupement Régional d'Architecture. Ils bénéficient alors du soutien "anachronique" de Le Corbusier et trouvent la première et unique occasion de lui prouver leur dévouement. Ils ont tenu à appliquer sa doctrine avec une stricte rigueur, d'avance avertis par lui de la rupture avec le programme du concours et par suite de ses conséquences. Au second degré, leur proposition est sanctionnée "hors concours".

Fortement liés par l'engagement de leurs "patrons", les trois A et l'agence de Gardia et Zavagno réalisent de nombreux projets en collaboration pour l'Atelier d'Urbanisme de la Ville de Toulouse, dirigé par Georges Tarrus. Dès le début des années 60, ces agences accueillent alors les étudiants aspirant à des constructions novatrices répondant à des nécessités contemporaines et dans une expression radicalement moderne.

En 1966, une dizaine d'étudiants requiert la collaboration de ses acteurs pour la création d'un atelier à structure collégiale à l'extérieur de l'Ecole des Beaux Arts. La critique la plus virulente de l'enseignement de l'architecture à Toulouse, viendra, en 1968, de cet atelier C.

A travers leurs premières réalisations, les trois A ont cherché et adopté un vocabulaire riche d'éléments provenant de modèles du Mouvement Moderne, métissé d'éléments locaux.

En juillet 1951, Pierre Debeaux accepte de diriger, pour l'Université de Toulouse, les travaux d'extension de l'observatoire du Pic du Midi de Bigorre.

Entre 1952 et 1956, il réalise le poste n°2 des redresseurs, enchaînant l'année suivante par une extension ouest, comprenant une citerne, une station et un magasin.

Entre 1956 et 1963, il établit l'extension est, le « bâtiment sud », intégrant les services administratifs et les logements pour l'Observatoire, ainsi qu'un petit laboratoire de biologie. Progressivement, la terrasse couvrant l'ensemble de ces opérations est aménagée à l'altitude de 2853 mètres.

Les premières interventions sur le Pic trouvent leur dénouement dans les constructions réalisées autour de la coupole Baillaud en 1962-63.

Parallèlement aux travaux d'extension de l'Observatoire, poursuivis depuis 1951, Debeaux devient en 1957 architecte de la Radio Télévision Française : à partir de cette date et jusqu'en 1963, il dessine et dirige la construction du Bâtiment Interministériel du Pic du Midi, qui comprend outre l'émetteur RTF, des locaux techniques et d'habitation pour la Météorologie Nationale et la Navigation Aérienne.

Grâce à l'amitié de Roger Brunerie, architecte de la Ville de Toulouse auprès duquel il effectua un stage, Pierre Debeaux obtient de répondre à quelques programmes municipaux, essentiellement scolaires, que Roger Brunerie cosigne.

Brunerie lui propose en 1966 de réaliser ce qui pourra être considéré comme son œuvre majeure : la Caserne des sapeurs pompiers et le Centre Régional d'Instruction des allées Charles de Fitte, à Toulouse.





7

Hormis ces deux ouvrages remarquables de par l'importance de leur programme et la qualité synthétique de leur architecture, les années de collaboration avec l'Atelier des Architectes Associés sont marqués par quelques autres projets : les maisons Chanfreau (1966), Mingaud (1969), La Clavetine (1971), Pham Huu Chanh (1971), et le Château d'Eau de l'Hôpital Marchand.

Tous ces projets sont entièrement conçus et dessinés par Pierre Debeaux, qui en assure lui-même la direction d'exécution. Quoique chacun de ses collaborateurs ait tenté de lui apporter son concours, le travail de Pierre Debeaux au sein de l'Atelier des Architectes Associés est un travail solitaire et dissident, lié entre autre partie à sa complexité géométrique et à des difficultés inhérentes de représentation. Cet isolement de fait est vraisemblablement amplifié par le mode de vie de l'architecte : travaillant surtout la nuit et le dimanche, il mène une vie relativement autarcique.

Apparaissant tout aussi énigmatique que généreux, il entretient un certain ésotérisme autour de ses réalisations.

Bénéficiant de son image d'inventeur et de poète, ses associés lui proposent en contrepartie des projets qui sont parfois qualifiés de « moutons à cinq pattes » mais au travers desquels il parvient toujours à exprimer son architecture. Cette situation arrive à son terme en 1972. La crise latente entre Castaing et Debeaux éclate, l'agence est dissoute. La même année, le dernier édifice marquant de l'association acquiert une valeur de Synthèse des Arts : le Monument à la Gloire de la Résistance.

Pierre Debeaux réalise encore quelques ouvrages dans la veine de ses projets précédents : la maison Pradier (1976), pour laquelle il est lauréat en 1981 du concours organisé sous l'égide de l'Académie d'Architecture par l'Association Française pour un Beau Béton, la maison Marty (1978).

Après une interruption liée à la réforme de l'enseignement de l'architecture en 1968, il reprend une carrière professorale à Toulouse, Limoges et de manière ponctuelle sur l'ensemble de la région Sud-Ouest.

Il développe un compas destiné à la perspective curviligne qu'il enseigne, et pour laquelle il dépose deux brevets.

Parallèlement à ses activités pédagogiques, il poursuit des recherches sur des structures nouvelles, s'apparentant au type « charpentes tridirectionnelles » qui font l'objet de divers brevets.

Dans le prolongement de ces recherches, Pierre Debeaux réalise en 1981 les supports de 109 sculptures romanes constituant la collection du Musée des Augustins (aujourd'hui disparus). L'année suivante, dans le cadre d'une exposition sur l'ancien clocher de la Dalbade, il met en œuvre la présentation de treize sculptures de Nicolas Bachelier.

Tiré de Pierre Debeaux, architecte, Mémoire de travail de fin d'études d'architecture par Sébastien Segers, juillet 1999.



8



11



10



9

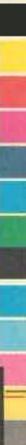
L'EXPOSITION

A découvrir sur 300 m<sup>2</sup> de surface :

Des photographies des œuvres (par entre autres Jean Dieuzaide et Christian Cros), un ensemble d'éléments graphiques permettant de comprendre les projets présentés, des maquettes de projets - Château d'eau de l'Hôpital Marchand et Maison Marty - des maquettes et des photographies des expériences sur les structures dynamiques, un exposé didactique sur les recherches mathématiques avec documents graphiques, des prototypes des œuvres réalisées pour le Musée des Augustins, et un film de 75 min. réalisé par Pierre-Georges Guillonnet pour l'exposition : Pierre Debeaux, architecte inventeur d'espaces.

- 1 Caserne Jacques Vion
- © Jean Dieuzaide
- 2 Pierre Debeaux
- © Pierre-Georges Guillonnet
- 3 Monument à la gloire de la Résistance à Toulouse.
- © Stéphane Gruet
- 4 Amphion, structure auto-tendante.
- © Pierre-Georges Guillonnet
- 5 Résidence Vessières à Toulouse
- © Christian Cros
- 6 Résidence Vessières à Toulouse.
- © Christian Cros
- 7 Maison Chanfreau à Toulouse.
- © Sébastien Mazaucic
- 8 Maison Chanfreau à Toulouse.
- © Christian Cros
- 9 Maison Chanfreau à Toulouse.
- © Christian Cros
- 10 Maison Pham Huu Chanh à Clermont Le Fort
- © Christian Cros
- 11 Maison Pham Huu Chanh à Clermont Le Fort
- © Christian Cros
- 12 Maison Chanfreau
- 13 Maison Chanfreau
- © Douhan Palacios
- 14 Amphion, structure auto-tendante
- Détail. © Pierre Georges Guillonnet

Téléphone 02 00 00 00 00



## LES MAISONS INDIVIDUELLES

Les maisons individuelles conçues entre 1958 et 1978, vont être pour Pierre Debeaux l'occasion de déployer sa vision de la relation de l'homme à la terre, au ciel et aux horizons, c'est-à-dire au cosmos. Les commandes viennent de ses amis, parfois de personnes cultivées et déterminées à faire construire une maison qui sorte de l'ordinaire. Les conditions sont exceptionnelles, Pierre Debeaux jouit de la très grande confiance de ses commanditaires et peut donner libre cours à ses inventions plastiques. L'expérience, la maturité, mais également une marginalité de plus en plus assumée au sein des 3A, ouvre une période propice à toutes les expériences.



Ces maisons vont être chaque fois le lieu d'un extraordinaire investissement créatif, où l'architecte se joue de la complexité la plus grande avec une parfaite maîtrise. Chaque projet est un tour de force spéculatif : les circulations, les relations topologiques et visuelles, sans que rien n'y paraisse jamais forcé, irrésolu, formel. Tout y sert un dessein supérieur : l'ouverture au soleil, les vues sur le lointain, sur l'horizon d'une terre, ou sur un arbre proche qui se dresse dans le ciel, le chemin de l'homme dans l'espace entre la terre et le ciel, tout tend vers l'infini. Ce sont enfin les proportions, les rapports harmoniques qui, par leur mathématique sensible, mettent l'homme en rapport avec l'infini. Ses préoccupations sont d'abord humaines (au sens des humanités) et cosmiques ; le style, l'image, l'effet n'ont aucune place, quant à la technique et aux matériaux, ils sont là pour servir l'homme et obéir au maître d'œuvre.

Il y a dans ces projets beaucoup de simplicité et de richesse à la fois, une grande tension et une grande sagesse s'y trouvent confondues dans un déploiement authentiquement original. Une énergie à proprement parler explosive est investie dans chacun de ces projets, et si l'on y décèle maintes expressions

de son amour pour la géométrie, elles ne sont jamais réductrices, simplificatrices, contraignantes pour la vie mais au contraire stimulantes et ouvertes sur le monde.

Deux types de maisons se distinguent avec évidence.

Les maisons linéaires telles que celle construite dans l'Aude en 1960 à la suite d'une première maison du même type construite en Ariège près de St Girons, puis celle de Pham Huu Chan dix ans plus tard.

Les maisons en hélicoïde autour d'un patio central. La maison Chanfreau à Toulouse, la maison du Tarn et la maison Marty non réalisée, et dans une moindre mesure, la maison Laclavetine toute tendue vers la mer. Le projet atypique de la maison Minguaud qui applique les structures auto-tendues au bâtiment lui-même ne sera pas réalisé.

Jamais démonstratives, le plus souvent austères et discrètes, volontiers noyées dans la végétation, ces maisons sont le plus souvent fermées au monde social et sans effet de représentation. L'accès en est peu engageant, étroit et sinueux, comme s'il s'agissait de protéger quelque chose. Une fois à l'intérieur, les murs s'ouvrent à la lumière et la couverture s'élève vers le ciel ou les horizons lointains. Cette architecture presque monastique dissimule un art de vivre au sens divin des premiers épicuriens, un art qui ne s'accommode d'aucune vanité vulgaire.

Par le jeu des circulations, par les rampes, les escaliers divers, par les vues en contre-plongée, et le jeu des toitures qui sont chaque fois comme un coin de terre élevé dans le ciel, chaque maison est à la fois simple et incompréhensible, figure d'un immémorial labyrinthe initiatique. Seules les cheminées marquent l'ancrage au sol du foyer, autour duquel monte un chemin vers le ciel. Les foyers notamment sont l'occasion d'un développement particulier dans l'œuvre de Pierre Debeaux ; extravagantes comme chez les Chanfreau ou dans l'appartement du 14ème étage de l'immeuble boulevard d'Arcole, ses cheminées peuvent être plus simples et mesurées, faites d'un simple voile courbe. Elle sont toujours tressées de ses mains avec les aciers pour en tirer les formes les plus libres, non réglées, qui étaient ensuite couvertes de béton et d'un enduit à gros grain jouant avec la lumière. Les chenets eux-mêmes, pratiques et d'une grande élégance, étaient conçus par lui.

Mais ces projets vont être surtout l'occasion de développer un thème central qui traverse toute l'œuvre de Pierre Debeaux : la spirale, qui développée en plan, en coupe ou en façade, va se trouver constamment réinventée. Dans les maisons de l'Aude et Pham Huu Chan, elle se déploie en plan autour d'une rampe centrale ; dans les maisons Chanfreau et du Tarn, c'est autour d'un patio extérieur ; on la retrouve encore en façade de la maison des Laclavetine, mais elle est en fait partout. Les circulations se déploient, liant l'intérieur et l'extérieur, s'enroulant en spirale, formant un circuit ascendant ininterrompu, aux effets surprenants et labyrinthiques, qui se termine le plus souvent par un belvédère qui domine le cœur intérieur ou extérieur de



la maison.

Chaque maison est en somme un microcosme, un piège d'infini, comme la spirale logarithmique qui relie l'infini aux plus petites dimensions humaines selon ce rapport harmonique simple et universel que l'on appelle le nombre d'or et qui faisait la passion de Pierre Debeaux. C'est finalement dans chaque proportion, dans chaque rapport, que s'inscrivait le mouvement d'une pensée et d'une vision qui ramenait l'infini au cœur de ses œuvres, des œuvres sans prix parce qu'habitables par l'incommensurable.

Les maisons des années 60 et 70 vont se succéder comme un travail continu de composition autour de quelques thèmes et variations, toujours différentes mais toujours révélant la profonde unité de sa recherche. La spirale logarithmique basée sur le "nombre d'or" est développée de multiples façons dans son architecture au moyen, notamment, des tracés régulateurs.

La rampe, symbole de la continuité de la circulation humaine mène de l'entrée vers l'espace de vie ouvert le plus largement possible vers le sud à la lumière et au paysage.

La toiture plantée d'herbe inscrit la maison dans la terre même, restituant en toiture le terrain occupé par la construction.

Le patio concentre la maison autour d'un vide pleinement ouvert à la lumière.

Le solarium en toiture traité avec un voile à simple ou double courbure tourné vers le sud.

Tous ces thèmes développés par Le Corbusier sont repris par Pierre Debeaux et développés dans ses maisons selon une écriture très personnelle dont on ne trouve d'équivalent qu'à l'Arbresle, au couvent de la Tourette construit par Le Corbusier et Xénakis. On y retrouve l'intériorité monastique, le rapport au ciel et au paysage, la géométrie harmonisée par le nombre d'or et spiritualisée par la lumière, le béton brut, les rythmes, la fougue créatrice et la sagesse confondues en harmonies quasi-musicales.

Stéphane Gruet

### UNE INTUITION FONDAMENTALE

#### ENTRE ART ET SCIENCE

« Nul n'entre ici s'il n'est géomètre » Platon

On trouve au cœur des recherches de Pierre Debeaux l'intuition fondamentale d'un principe générateur d'harmonie. Ce principe qui implique indissociablement l'espace et le temps, c'est l'énergie. Cette intuition, qui est celle de l'artiste et non du géomètre, se trouve confirmée par la relation établie scientifiquement au début du XXe siècle par Albert Einstein entre la masse et l'énergie, puis entre l'espace et le temps. D'où le pont qu'à partir des années 60 Pierre Debeaux ne cessera de vouloir établir, par la géométrie, entre l'art et la science de son temps.

C'est dans cette perspective qu'il faut restituer les recherches sur les structures spatiales auto-tendues qu'il développe à partir de 1965. Ce qui distingue les recherches de Pierre Debeaux de celles de ses prédécesseurs tient dans un constant effort pour déployer dans l'espace au moyen de fléaux obliques et de tirants des énergies antagonistes dont la charge verticale qu'elles reprennent n'est plus que le prétexte ; mais c'est surtout par la prise en compte de l'énergie potentielle de flexion de ces fléaux

qu'il révèle une part de l'énergie propre aux matériaux eux-mêmes. Pierre Debeaux développe une véritable philosophie structurale touchant aussi bien la nature que les arts. En témoignent ses propos pédagogiques touchant à ce qu'il appelait la "Plastique de l'Environnement", plastique pouvant être compris en deux sens, physique et esthétique. Que cherche en effet l'artiste, sinon tirer toujours de la matière inerte le plus de vie, le maximum d'expression, d'énergie possible ?



L'œuvre de Pierre Debeaux reste incompréhensible si l'on en exclut cette quête proprement artistique qui vise le déploiement d'une tension, d'un dynamisme interne à l'œuvre, composée selon un équilibre, une eurythmie, une symétrie, où la plus grande énergie se trouve ramassée et contenue dans une forme qui nous paraît alors

comme suspendue hors de l'espace et du temps. C'est le propre de la beauté que de nous élever au-dessus de l'espace et du temps immédiat pour nous plonger dans un état de conscience où l'espace nous paraît s'étendre à l'infini et le temps ralentir jusqu'à s'immobiliser. Ces structures jouent sans cesse de cette illusion spécifique, une impression de suspension en apesanteur, tout en déployant un dynamisme et des qualités esthétiques tout à fait exceptionnelles.

Cette tension intérieure, cette présence, qui caractérise une œuvre d'art, appartient finalement, en propre, à tout artiste de quelque importance. Et c'est cette tension que l'artiste projette hors de lui pour composer une forme qui atteigne à cet équilibre souverain auquel intérieurement il aspire. Pierre Debeaux était habité d'une tension psychologique évidente et la beauté des structures qu'il imaginait, la sérénité des espaces architecturaux qu'il concevait n'était que la réalisation hors de lui de cette quête intérieure d'un équilibre harmonieux. En construisant, il se construisait lui-même. Cette recherche d'un dynamisme propre aux structures vouées à se déployer d'elles-mêmes dans l'espace, à se dresser à la verticale, cette spirale ascen-

dante qui revient sans cesse dans ses maisons d'habitation et que l'on retrouve dans ses structures en hyperboloïdes, manifestent moins alors une fuite mystique qu'une aspiration au déploiement ascendant de son être, un être qui prend sur la terre, se dresse et s'ouvre au ciel, comme une cathédrale dont les structures captent la parfaite harmonie d'une réalité supérieure ; recherche quasi obsessionnelle qui le protégeait de ce monde au sein duquel il ne parvenait pas à trouver le repos satisfait du commun. Si les recherches de Pierre Debeaux sur les structures auto-tendues n'ont que très peu d'applications structurelles dans le bâtiment, et restent essentiellement métaphoriques du point de vue de la recherche scientifique. Elles sont par contre exceptionnelles sur le plan artistique intégrant d'une part, grâce à l'intégration de la flexion, le cinétisme de leur déploiement dans l'espace et établissant par la multiplication des fléaux une synthèse entre les structures auto-tendues et les surfaces réglées de type hyperboloïde.

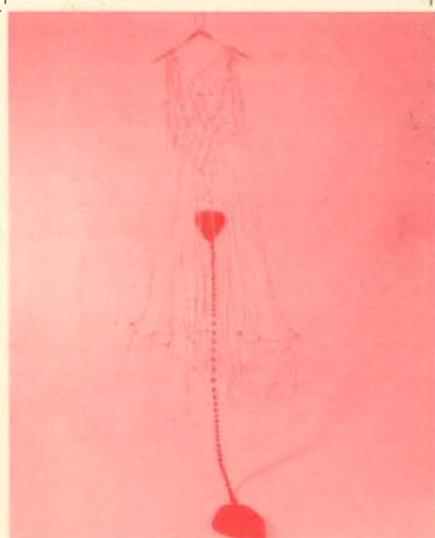
Les apports essentiels de Pierre Debeaux dans ce domaine sont donc avant tout artistiques, mais aussi philosophiques et géométriques.

Stéphane Gruet

# RIO LOCO, GARONNE LE FESTIVAL, INVITE CUBA

1 mois de fiesta avec 100 artistes cubains, musiciens, danseurs, plasticiens, cinéastes, cuisiniers... Cœur de fête du 20 au 23 juin

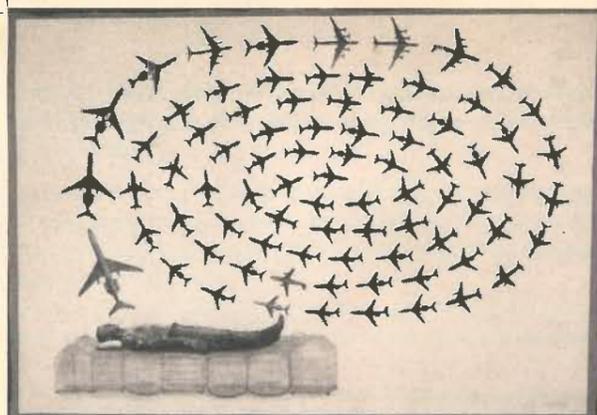
Chaque année, La Garonne invite un fleuve du monde pour une semaine de partage populaire et festif. Un festival de musique qui associe les arts visuels, cinéma et performances pour découvrir des cultures d'Amérique latine. Une programmation audacieuse où l'objectif est de montrer la diversité artistique du pays invité. Une dynamique dans toute la ville où plus de 50 structures locales présentent les différents facettes du pays invité. Pour sa 9<sup>e</sup> édition, le festival invite Cuba et propose cette année, 25 concerts, 15 projections de films et de courts-métrages, et 20 expositions d'arts visuels dont nous vous présentons ici un panorama.



**Ulises Gonzales (Cuba)**  
Installation. Du 3 juin au 28 juillet  
Galerie Fusion  
6 rue Bouquières, Toulouse.



**Elsa Mora (Cuba)**  
Photocopie, collage. Du 26 mai au 19 juillet  
Galerie Amacla  
2 rue des Paradoux, Toulouse.



**Esterio Segura (Cuba)**  
Peinture, dessin. Du 10 au 29 juin  
Espace EDF Bazacle. 11 quai St Pierre, Toulouse.  
Installation à la Prairie des Filtres du 15 au 23 juin



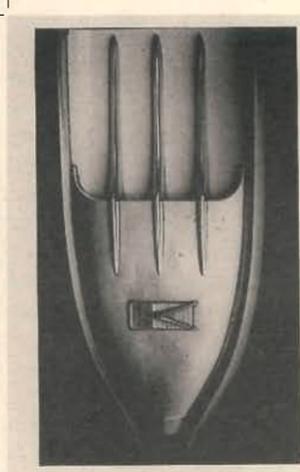
**Silvia Goltzman (Argentine)**  
**Alejandro Viladrich (Argentine)**  
Peinture. Du 13 juin au 6 juillet.  
Galerie Art Sud  
28 rue des Couteliers, Toulouse.



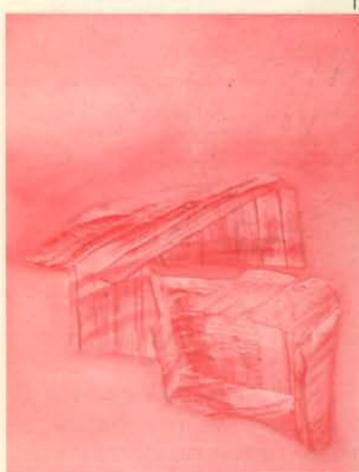
**Gertrudis Rivalta (Cuba)**  
Peinture. Du 20 mai au 28 juin  
Espace Croix Baragnon  
24 rue Croix Baragnon, Toulouse.



**Korda (Cuba)**  
Photographie. Du 10 juin au 5 juillet.  
Fnac Labège  
Centre Commercial La Grande Borde



**La photographie contemporaine à Cuba**  
Exposition collective.  
du 10 juin au 5 juillet. Fnac Wilson.  
81 bd Lazare-Carnot, Toulouse.

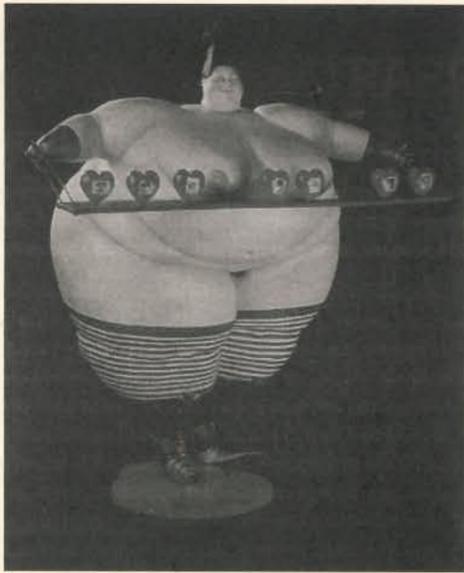


**Vera de Rivalet (France, Vénézuéla)**  
Peinture. Du 17 juin au 5 juillet.  
Tiny Factory  
4 rue Caminade, Toulouse.



**Moisés Finalé**  
Peinture. Du 5 au 28 juin.  
Galerie de la Daurade  
4 quai de La Daurade, Toulouse.

## RIO LOCO, GARONNE LE FESTIVAL, INVITE CUBA



## EXPOSITION

### MOZART GUERRA

Mozart Guerra est né en 1962 à Récife au Brésil. Diplômé en architecture à l'université Fédérale de Pernambouc à Récife en 1986, il vit actuellement à Paris où il exerce sa profession de sculpteur et de scénographe. Il a réalisé de nombreux décors au Brésil, en Hollande, en France pour des cabarets (Paradis latin), théâtres parisiens et lyonnais, a conçu une sculpture monumentale pour le « Jardin des Sculptures » à Récife, sa ville natale au Brésil, en 1997. En 1999 il réalise une femme-fontaine (hauteur : 2.50 m) pour un jardin privé à Montmartre. Sa dernière exposition de 1999 au salon « MAC 2000 » lui a valu le prix du public 1999.

De l'infiniment petit à l'infiniment grand, un concept universel que l'artiste conjugue en réalisant ses "divas de foire" des hilarantes et disproportionnées castafiores, de gaillards bibendum culturistes, de rabelaisiennes équilibristes, où les formes callipyges s'opposent aux têtes d'épingles et membres aux extrémités microscopiques... Mozart dit qu'il fait des poupées-sculpture. L'abondance de matière est avant tout un choix, et tout est possible pour ces ballerines extravagantes et ces drôles de funambules. D'où viennent ces singuliers personnages aux formes enveloppantes ? Sont-ils la mémoire archaïque de vénus callipyges, symboles de fertilité et de protection, l'écho bariolé des géants d'un carnaval brésilien imaginaire ou échappés d'une parade fellinienne où fusionnent grâce et rondeur ? Certainement tout cela à la fois, mais au delà de leurs excentricités vestimentaires, ils sont sans doute un message : Insuffler leur joie de vivre librement leurs différences.

Exposition Du 17 juin au 11 juillet.

Galerie Le Garage 13 rue St Ferréol, Toulouse. [www.galeriegarage.com](http://www.galeriegarage.com)  
Vernissage le 17 juin à partir de 18 h 30 en présence de l'artiste



**Cuba, les années révolutionnaires**  
Exposition collective de photographies.  
Du 10 juin au 5 juillet.  
Institut Cervantes.  
39 rue des Chalets, Toulouse.



**Robert Van der Hilst (Pays Bas)**  
Photographie : "Les Cubains".  
Du 7 au 28 juin.  
Galerie Le Confort des Etranges  
15 rue du Canard, Toulouse.

## PROGRAMME

### MUSIQUE ET CINÉMA

Cœur de fête du 20 au 23 juin 2003, La Prairie de Filtres, Bord de Garonne.

#### MUSIQUE : 4 CONCERTS 3 €

##### Vendredi 20 :

12h00 Charanga Contradanza, Style afro-cubain  
16h Parade d'ouverture avec la Banda Municipal de Santiago de Cuba, 12 écoles de musique et plus de 250 musiciens (départ place du Capitole)  
18h30 Obsesion, Afro-rap  
20h30 Roberto J. Rodriguez David Krakauer Septet, Klezmer cubain  
22h30 Alfredo Rodriguez y los Acereko. Latin jazz

##### Samedi 21 :

12h00 Compagnie Batakin, folklore fro-cubain  
18h30 Carlos Maza, Ethno-Jazz  
20h30 Orlando Maraca Valle, Big band Salsa  
22h30 Nilo MC, Hip-hop

##### Dimanche 22 :

12h00 Fabian y su salsa caliente, Son  
18h30 Sin Palabras, electro-yoruba  
20h30 La Familia Valera Miranda, Son cubano  
22h30 G. Rubalcaba & D. Sanchez Quartet, Jazz

##### Lundi 23 :

12h00 Bombo note, latin jazz  
18h30 Desandann, Cara'bes a capella  
20h30 Omar Sosa Octet, Afro latin jazz  
22h30 Concert de clôture, Omara Portuondo: la Diva du Buena Vista Social Club

#### CINÉMA :

**Le Cinéma de minuit** : en collaboration avec l'Association des Rencontres des cinémas d'Amérique Latine de Toulouse. Tous les soirs, après les concerts sur la prairie des filtres, le Festival fait place au cinéma pour des séances de minuit en plein air. En ces nuits d'été, ce sera l'occasion de prendre la mesure de la richesse du cinéma cubain. Ce cinéma, bien que reconnu par la critique européenne, est encore peu présent dans le circuit de distribution commerciale, et le festival souhaite soutenir cette nouvelle génération de cinéastes, qui pose un regard inédit sur la réalité cubaine.

*Vampiros en la Habana*, Cuba 1985, VO espagnole sous-titrée en Français  
Réalisation : Juan Padron

*Guantanamo*, Cuba 1985, VO espagnole sous-titrée en Français  
101 min, couleur  
Réalisation : Tomas gutierrez Alea, Juan Carlos Tabio

*Lista de espera*, Cuba 2000, VO espagnole sous-titrée en Français  
102 min, couleur  
Réalisation : Juan Carlos Tabio

*Nada +*, Cuba 2001, VO espagnole sous-titrée en Français  
92 min, couleur  
Réalisation : Juan Carlos Cremeta Malberti

**Portraits de Cuba** : L'association « Portraits Crachés » consacre cette année sa programmation de documentaires et de courts métrages à Cuba. Deux programmes de 2 heures de films seront ainsi projetés sur la Prairie des Filtres.

Vendredi 20 et Dimanche 22 juin à partir de 15h  
*Lucimi, le rumbero de Cuba*, 26 min  
Réalisation : Tony Gatlif

*El Che, enquête sur un homme de légende*, 1997, 70 min  
Réalisation : Maurice Dugowson

Samedi 21 et Lundi 23 juin à partir de 15h  
*Saludemos*, 1992, 35 min  
Réalisation : Cécile Patingre

*Nosotros La Musica*, 1964, 70 min  
Réalisation : Rogelio Paris

*La Habana Hoy*, 32 min  
Réalisation : Cécilia Ricciarelli et Diego Malquieri

Renseignements et programme : [www.festival-garonne.org](http://www.festival-garonne.org)  
tél : 05 61 32 77 28 - email : [garonne-rioloco@wanadoo.fr](mailto:garonne-rioloco@wanadoo.fr)

# L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE ET L'INTERNATIONAL

## 1 De l'initiative individuelle à l'action institutionnelle

Il y a peu de temps encore parler de mobilité, de voyages d'étude, de coopération, d'échanges à l'international relevait d'un registre relativement confus, l'objectif principal étant de permettre à un groupe d'étudiants de voir in situ l'architecture ou l'aménagement urbain étudiés sur le papier à l'école et, avec un peu de chance, lorsque des contacts avaient été pris à temps, rencontrer les homologues de la faculté d'architecture du site visité. Le plus souvent un tel déplacement, laissé à la seule initiative d'un ou de plusieurs enseignants prenant en charge l'intégralité de l'organisation matérielle et culturelle, restait sans suite d'une année à l'autre, dans l'attente d'une nouvelle opportunité... Deux exceptions cependant dans la durée à Toulouse : les contacts entretenus à Barcelone et à Berlin, bien connus de plusieurs générations d'étudiants de notre école ! Dans ces conditions seule la curiosité personnelle, stimulée par les enseignants et la lecture des ouvrages et revues d'architecture, pouvait pousser un étudiant à voyager à l'étranger durant les vacances académiques, à condition bien sûr de disposer des moyens financiers et de quelque souvenir de langue vivante apprise au lycée. Quant à l'idée de poursuivre une partie des études dans une faculté d'architecture dans un autre pays, bien peu de nos anciens étudiants ont eu l'occasion de la mettre en œuvre !

La mise en place progressive des programmes européens (Erasmus, Leonardo, Tempus, PCRDT, etc...) au cours des années 80, le recul à travers le monde de l'apprentissage de la langue française, l'agressivité des pays anglo-saxons en matière de promotion de leurs "produits" de formation sur "le marché" éducatif, sont autant de facteurs qui ont entraîné une prise de conscience des pouvoirs publics et des établissements d'enseignement supérieur français sur la nécessité de développer des politiques et des stratégies de coopération internationale au niveau institutionnel au-delà des initiatives individuelles.

Le virage n'a pas été aisé à prendre car hormis les chercheurs de pointe qui évoluent dans le cadre de la communauté scientifique internationale, ou bien les écoles de management la tradition française d'un enseignement supérieur public et gratuit, essentiellement fondé sur les valeurs de la qualité des contenus et l'indépendance des enseignants, n'est pas propice à favoriser un esprit de compétition à l'international avec des établissements du modèle anglo-saxon rompues à cet exercice (y compris à l'intérieur de leurs propres frontières) et dont l'existence dépend du montant des droits d'inscription payés par les étudiants et des largesses consenties par le mécénat privé.

Trois autres éléments prédisposaient peu le monde académique à se mobiliser à l'international, d'une part, la France a attiré durant plusieurs décennies de nombreux étudiants étrangers dans les cycles de formation initiale jusqu'à consti-



tuer plus de 20 % des effectifs de beaucoup d'universités et d'écoles (pays du Magreb, Moyen-Orient, Afrique, Amérique Latine, etc...) sans aucune démarche de promotion, d'autre part, le nombre d'inscrits étrangers dans les 3<sup>e</sup> cycles d'études doctorales reste encore aujourd'hui élevé, enfin, l'étudiant français (comme son enseignant) est très peu attiré par la mobilité, à la différence, par exemple, de son homologue allemand, espagnol ou italien.

Par voie de conséquence, l'instauration du marché unique et donc de la mobilité professionnelle dans le cadre d'une union européenne de plus en plus large, de même que les effets de la mondialisation (écroulement de l'économie de certains pays affectant notamment le système éducatif, l'avancement d'autres pays sur la scène internationale dont les élites sont sollicitées par le modèle anglo-saxon du "seul ce qui est cher est bon"....), sont autant de données qui contraignent le monde universitaire, comme l'ensemble de la société française, à se mobiliser et à prendre des nouvelles dispositions en rupture radicale avec le passé pour assurer son rayonnement.

## 2 Les objectifs de l'École

**D**ans ce contexte et en s'appuyant sur les actions entreprises depuis plusieurs années par les enseignants, notamment en relation avec les axes forts des équipes de recherche, la politique mise en œuvre aujourd'hui par l'EAT à l'international, dans un programme de développement concerté, vise principalement les objectifs suivants :

- \_participer activement à la construction de l'espace européen de l'éducation par la constitution de réseaux inter universitaires ;
- \_inciter les étudiants à la mobilité en leur donnant la conscience de la nouvelle échelle de leur citoyenneté dans un ensemble pluriculturel, en privilégiant l'équilibre des relations de l'École entre les pays du Nord et du Sud de l'Union, et en travaillant avec les institutions des pays de l'Europe Centrale et Orientale (PECO) qui aspirent à l'adhésion ;
- \_préparer les jeunes diplômés à des pratiques professionnelles diversifiées non seulement dans les différents pays de l'Union, mais également dans d'autres zones-susceptibles d'offrir un marché à l'expression de l'architecture française ;
- \_initier des alliances entre établissements européens, en vue d'amplifier la coopération de l'école avec des pays du tiers, notamment l'Amérique Latine et l'Asie (zones privilégiées avec l'ensemble des institutions membres du Pôle Universitaire Européen de Toulouse et Midi-Pyrénées.

Cet ensemble d'objectifs explique un certain éclectisme dans le choix des pays et des établissements qui figurent au programme d'échanges de l'EAT ; il répond également à des pratiques instaurées de longue date dans les relations établies entre équipes d'enseignants et chercheurs. Enfin, il est à la

base d'une ambition institutionnelle plus forte dans le futur : celle d'inscrire dans le cursus initial l'obligation pour tout étudiant de valider une partie des études (ou un stage) dans un des pays de l'Union.

L'action qui sera conduite par l'EAT durant la période 2003 à 2007 visera pour l'essentiel à multiplier par trois le nombre de ses étudiants en mobilité, d'autant qu'aujourd'hui l'École accueille trois fois plus d'étudiants Socrates-Erasmus qu'elle n'en présente à ses partenaires.

## 3 La situation actuelle

**A**insi, les échanges Socrates-Erasmus portent sur une vingtaine d'établissements européens situés principalement en Allemagne, Espagne, Italie, Portugal, Grande-Bretagne, Hongrie, Belgique, Pologne, enrichis par d'autres programmes de coopération (ex. CRÉPUC) avec le Québec ou des accords bilatéraux : Brésil, Mexique, Inde, etc...

**Des actions de coopération pédagogique avec différents partenaires étrangers dans le cadre de conventions signées entre l'École d'Architecture et différents instituts ou universités :**

- \_Faculté d'Aménagement, Université de Montréal (Canada) : cours et communications on line et mobilité étudiante entre Toulouse et Montréal ;
- \_Faculté d'Architecture et d'Ingénierie de l'Université de Rio de Janeiro (Brésil) et association avec l'INSA de Lyon, côté français, dans le cadre des accords CAPES/COFECUB (Comité Français d'Évaluation de la Coopération Universitaire avec le Brésil) pour le projet 284/99 (Bâtiment Haute Qualité Environnementale) : encadrement de recherches, interventions à l'Université de Rio de Janeiro, mobilité étudiante ;
- \_Réseau RAMAL (Réseau Architecture, Milieu, Ambiances en Amérique du Sud, constitué en 1993 et représenté par tous les pays du Mercosur) coordonné par l'École d'Architecture de Toulouse.
- \_Institut Universitaire des principaux pays de l'Europe de l'Est avec les écoles du sud de la France pour échanges d'étudiants et préparation d'une rencontre biennale.

**Des formations de spécialisation post-diplôme et de 3ème cycle universitaire :**

- \_Master européen en architecture et développement durable, organisé par l'École d'Architecture de Toulouse, l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (CH), l'Université Catholique de Louvain (B), l'Architectural Association School of Architecture de Londres (UK), le Politecnico di milano (I), l'Université Laval (CA) ;
- \_DESS patrimoine et contrôle des ambiances à la Hanoi Architectural University au Vietnam, dans le cadre de la filière francophone.



**Des sessions de séminaires et ateliers intensifs internationaux**

\_Séminaire sur "Patrimoine, identité et développement urbain" en commun avec l'Université de Tours et l'Université Saint-Esprit de Kaslik (Liban) dans le cadre d'un programme Cèdre et sur des études urbaines dans la région de Tripoli (Liban) ;

\_Architecture et patrimoine : étude et relevés de l'architecture de Jaipur (Inde), en collaboration avec l'École d'architecture de Paris 1 et l'Université de Jaipur : session de trois semaines à Jaipur par an durant trois années académiques, participation d'étudiants de 5<sup>e</sup> année, d'enseignants des trois écoles en février 2002.

\_Droit comparé de l'aménagement Catalogne / France, étudiants de 5<sup>e</sup> année de l'EAT et de l'École Supérieure d'Architecture de Barcelone (depuis une dizaine d'années) : deux sessions annuelles, une à Barcelone, l'autre à Toulouse.

\_Projet urbain, histoire de la ville et architecture, co-organisé avec le Département d'architecture de la Faculté d'Ingénierie Civile de l'Université de Tor Vergata de Rome (Italie) : atelier intensif, conférences à Toulouse : participation de 10 étudiants de 5<sup>e</sup> année (module de Projet Urbain), session d'une semaine fin février-début mars 2001 ; atelier intensif, conférences et visite à Rome : participation de 15 étudiants de 5<sup>e</sup> année (module de projet urbain) de Toulouse et de 15 étudiants de 5<sup>e</sup> année (groupe de composition architecturale) de Rome. Session d'une semaine fin février, début mars 2002. Production évaluée par un jury en fin de séjour, intégrée dans le cursus pédagogique de l'année universitaire.

**Des conférences et interventions**

\_Dans le cadre des conventions internationales, mobilité des enseignants de l'École d'Architecture de Toulouse vers l'étranger. Ces interventions peuvent être en relation avec des suivis de travaux de recherche d'étudiants étrangers présents dans les équipes de recherche de Toulouse, de travaux de diplômes et d'échanges prolongeant les expériences de mobilité étudiante (SOCRATES ou autres) ;

\_Invitations d'intervenants étrangers à l'École de Toulouse : certaines interventions ont pu avoir lieu dans les années passées dans le cadre de diplômes, de suivi de séminaires intensifs ou de la mobilité enseignante (SOCRATES ou autres). Elles sont souvent aussi liées à l'activité de recherche d'enseignants qui invitent dans leurs enseignements à l'École de Toulouse des intervenants partenaires internationaux de recherche ou de coopération pédagogique.

Comme on peut le constater à travers ce rapide aperçu de l'ac-

tion de l'EAT à l'international, celle-ci a pris au cours de la décennie une ampleur importante et s'inscrit parmi les toutes premières priorités du projet d'établissement.

**4 Aller plus nombreux et plus loin**

**P**our autant, pouvons-nous nous satisfaire des résultats acquis ? Bien sûr que non, car les progrès accomplis en la matière, tout en plaçant l'EAT en très bonne position parmi les écoles d'architecture françaises, sont encore loin des objectifs escomptés.

Tout d'abord soulignons que mettre en place une stratégie de coopération académique à l'international est une affaire complexe, qui demande des moyens et s'inscrit dans le temps.

Complexe, car elle doit allier les objectifs propres de l'École (...et donc les attentes individuelles des enseignants et des étudiants) avec les objectifs plus larges des politiques européennes, nationales (accord bilatéraux) et régionales (coopération décentralisée) afin de bénéficier de la dynamique et du financement des organismes officiels. Exigeante en moyens, car elle requiert de la disponibilité et des compétences professionnelles de la part de tous les acteurs (enseignants, chercheurs, équipe administrative) ainsi que des ressources financières tant pour assurer la mobilité des uns que pour accueillir les délégations étrangères. Enfin, le temps est un facteur primordial pour apprendre en amont à connaître les partenaires et en aval inscrire la coopération dans la durée, seul gage de réussite.

De même, malgré le soutien financier apporté par Bruxelles et l'État (DAPA) pour encourager la mobilité étudiante et conforté par le Conseil Régional à l'adresse spécifique des boursiers, le total additionné de ces aides ne compense qu'une partie des frais engagés par les étudiants en mobilité européenne. Ceci explique en partie seulement le faible taux d'étudiants toulousains candidats à la mobilité, qui demeurent foncièrement casaniers et peu enclins à vivre à l'étranger une année universitaire entière.

Enfin, une des difficultés majeures à laquelle doivent faire face les écoles d'architecture françaises réside dans leur petite taille et dans leur isolement vis-à-vis de l'ensemble de l'enseignement supérieur. En effet, presque partout en Europe et dans le monde leurs homologues sont des composantes des universités (généralistes ou polytechniques.....) et à ce titre bénéficient de la dynamique des services, de la capacité d'accueil et de la logistique d'établissements importants, susceptibles de développer une véritable politique de relations internationales affectant



toutes les disciplines et toutes les activités universitaires (recherche, pédagogie, mobilité étudiante). Pour compenser cette faiblesse, l'EAT privilégie la stratégie de mise en œuvre de réseaux et d'actions fédérées entre écoles d'architecture françaises et étrangères, de même qu'en partenariat avec les universités et les grandes écoles d'ingénieurs de Midi-Pyrénées (Pôle universitaire européen) en participant à des actions communes de coopération internationale.

La réforme des études qui s'impose dorénavant à tous universités, écoles d'ingénieurs, écoles d'architecture pour constituer "l'espace européen de l'enseignement supérieur" en donnant une architecture commune à l'ensemble des cursus à travers le dispositif dit du 3-5-8 (années d'études après le Baccalauréat), devrait permettre de faire un progrès considérable et décisif en matière de positionnement international. Sachons saisir à bras le corps cette chance !.

**César Juvé**

Directeur de l'École d'Architecture de Toulouse

**Ouvrages cités :**

Georges Perec, Récits d'Ellis Island, P.O.L. éditions, 1980.  
Marc Augé, Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité, éditions du Seuil, 1992.

photo 1 : Vienne © Christian Cros

photo 2 : Etudiants au Musée Guggenheim, Bilbao.

photo 3 : Alexandrie, Egypte.0

**ABONNEMENT**

**Bulletin d'abonnement (10 numeros/an)**

Nom :

Prénom :

Profession :

Adresse :

e-mail :

**Professionnels 20 €**

**Étudiants (joindre une copie de la carte d'étudiant) 10 €**

(Le règlement de l'abonnement est à effectuer par chèque et à retourner à :  
Maison de l'Architecture de Midi-Pyrénées, 11, boulevard des Récollets 31078 Toulouse Cedex 4)

PLAN LIBRE

Le journal de l'Architecture en Midi-Pyrénées  
Mensuel

Société d'édition : Première Réponse  
Espace Saint-Aubin-36 rue Riquet  
31000 Toulouse  
Tél : 05 34 40 60 32  
Fax : 05 34 40 69 31  
Dépôt légal à parution  
Registre du commerce : RCSB 414 832 089  
N° commission paritaire : 1204 T 82517

**Gérant - directeur de la publication :** André Gérome Gallego  
**Directeur de l'information :** Joseph Almudever  
**Rédacteur en chef :** Jean-Manuel Puig  
**Secrétaire de rédaction :** Pierre-Louis Taillandier  
**Comité de rédaction :** Alain Bayle, Nathalie Bruyère, Joëlle Cumin, Marylène Kerlovéou, Dominique Perset, Gérard Tiné, Philippe Vigneu, Thierry Chabbert.  
**Ont participé à ce numéro :** Stéphane Gruet, César Juvé.  
**Informations Cahier de l'Ordre :** Huguette Sié  
**Coordination :** Aurélie Bayol.  
**Graphisme :** Guillaume Chavanne, Emmanuelle Campdoras.  
**Impression :** SRI

**Pour écrire dans Plan Libre :**

contactez la Maison de l'Architecture de Midi-Pyrénées  
11, boulevard des Récollets  
31078 Toulouse Cedex 4  
Tél : 05 61 53 19 89  
Fax : 05 34 31 26 69  
e-mail : ma-mp@wanadoo.fr

La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont spontanément remis.



# L'été du Jardin

Le jardin du Sénat est un lieu privilégié d'échange et de partage entre le Sénat et les promeneurs. Durant l'été, le jardin offre au plus grand nombre l'accès à des créations originales.



→ De mai à la fin septembre 2003,

## Animal et territoire

Pour la deuxième année consécutive, le jardin du Luxembourg accueille des sculpteurs dont les réalisations s'inscrivent dans la thématique Animal, air ou eau. (programme en page 8)



→ Du 19 avril au 30 août 2003,

## Exposition: Extérieur nuit

Exposition de photographies de Véronique Durruty et Patrick Guedj.



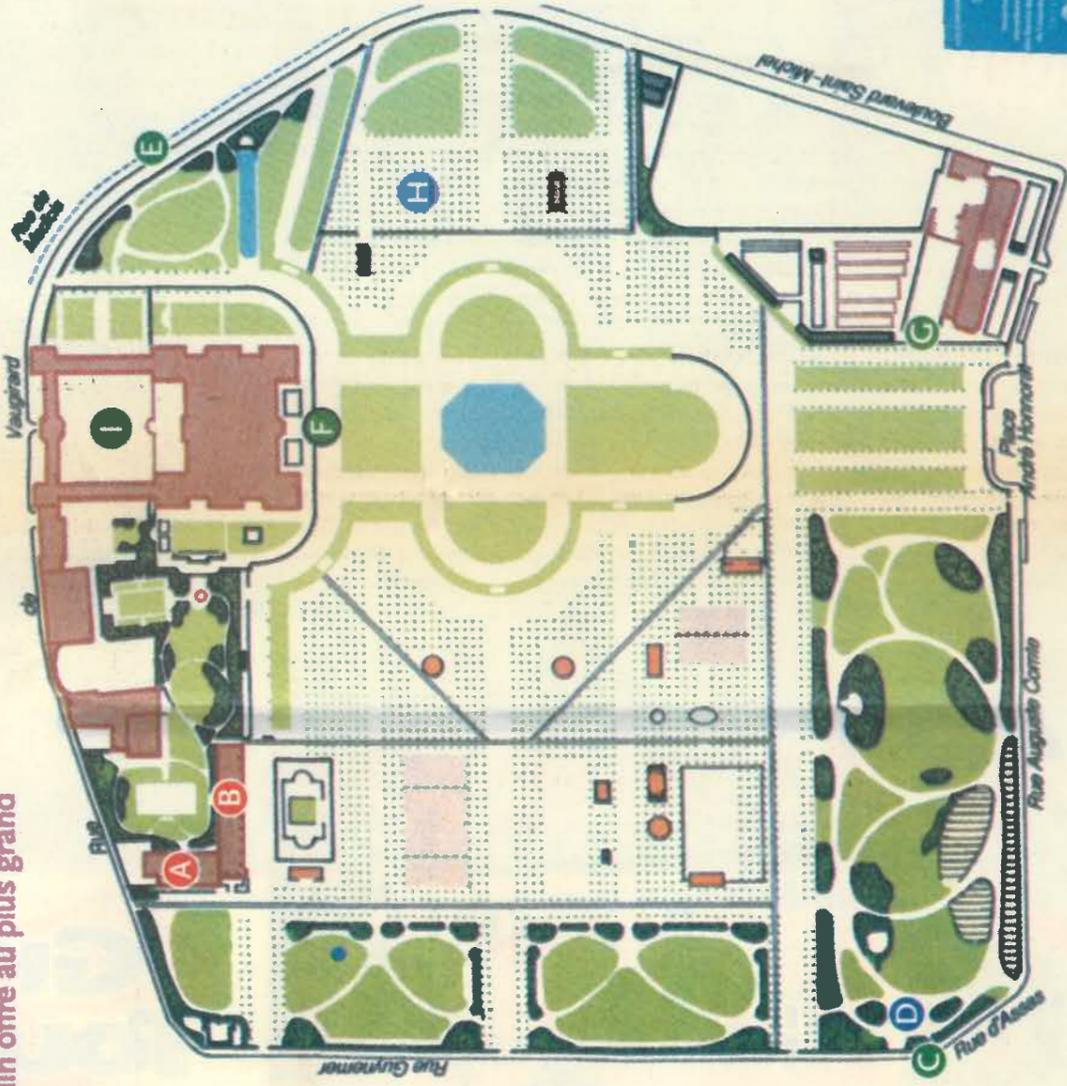
## Arts graphiques et nature

Parmi les artistes annoncés:



→ Du 18 juin au 5 juillet 2003, le Mois de l'Estampe réunit Didier Hagege, Guillaume Querrien et Emmanuelle Renard sur le thème Corps animal, corps végétal;

→ Du 7 au 20 juillet 2003, Denys Boucher expose ses aquarelles;



→ Du 21 juillet au 3 août 2003, Yannick Charon présente gravures et peintures sur les arbres et la nature;

→ Du 4 au 17 août 2003, Nicollie Roche;

→ Du 18 au 31 août 2003, illustrations scientifiques et techniques de Gilles Bosquet;

→ Du 1er au 14 septembre 2003, Fernand Payraud.



www.senat.fr  
Tél.: 01 42 34 25 65



Le kiosque accueille tous les après-midis, dès les beaux jours, des orchestres amateurs en provenance de tous les continents qui se produisent gratuitement pour la plus grande joie du public. A signaler plus particulièrement:

# L'été du Sénat 2003

SÉNAT

E  
SUR LES GRILLES DE LA RUE DE MEDICIS

→ Du 1er juin au 30 septembre 2003,

## Destins croisés

Carnet d'un reporter photographe. Sélection de clichés du grand photographe iranien Reza.



→ Représentations en plein air dans le jardin du 25 au 28 juin 2003,

## Les noces de Figaro

Mozart, mis en scène par Alain Sachs et dirigé par Jérôme Pillement à la tête de l'orchestre Bell'Arte. Réservation dans les FNAC.



## Ouverture exceptionnelle

Les serres du jardin seront ouvertes au public les 20 et 21 septembre 2003 à l'occasion des journées du Patrimoine, et les 27 et 28 septembre 2003 à l'occasion de la journée des jardins de Paris.

→ Le 14 juillet 2003, prestations de fanfares militaires;

→ Du 17 juillet au 9 août 2003,

## Paris quartier d'été

organise tous les jours à 18 h 00 des concerts de musiques du monde.

# fil vert VTT

la randonnée du Grand Toulouse

11<sup>e</sup> édition  
samedi 7  
et  
dimanche 8 juin

2003



nature  
&  
culture



venez découvrir le Réseau Vert  
et l'environnement naturel et culturel  
des 25 communes du Grand Toulouse



Inscrivez-vous

Renseignements au  
05.34.41.59.72

Opération FIL VERT 2003

19, allées Jean Jaurès BP 880  
31685 Toulouse cedex 6

Inscriptions en ligne :  
<http://filvert.grandtoulouse.org>